



FACTURE N° 9301

C/O CITYA DESCAMPIAUX - GAMBETTA
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

N° client : CL00132
Date de facture : 30/01/2025
Période : **Janvier 2025**
Date d'échéance : 01/03/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
9301	30/01/2025	01/03/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Janvier 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Divers Epannage sel de déneigement le 9/1	1,00	35,00 €	35,00 €
Divers 1 sac de sel de déneigement	1,00	20,00 €	20,00 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
55,00	20	11,00	66,00

Total HT	55,00 €
Total TVA	11,00 €
Total TTC	66,00 €
Net à payer	0,00 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement

Date d'échéance : 01/03/2025
N° Facture : 9301
Montant : 0,00 €
Code client : CL00132
Compte comptable : CVACHE



AVOIR N° 9806

SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
C/O CITYA DESCAMPIAUX - GAMBETTA
ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59000 LILLE

N° client : 0014
Date de l'avoir : 24/03/2025
Période : **Mars 2025**

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

AVOIR N°	Date
9806	24/03/2025

PRESTATIONS DU MOIS DE : Mars 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Divers Epannage sel de déneigement le 9/1	1,00	-35,00 €	-35,00 €
Divers 1 sac de sel de déneigement	1,00	-20,00 €	-20,00 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
-55,00	20	-11,00	-66,00

Total HT	-55,00 €
Total TVA	-11,00 €
Total TTC	-66,00 €
Net à payer	

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement

Date d'échéance : 24/03/2025
N° Facture : 9806
Montant :
Code client : 0014
Compte comptable : CCITYA

VACHERAND

IMMOBILIER

GESTION LOCATIVE

TRANSACTION

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

FACTURE

Résidence : ALBA

N°compte : 304660 - FABRE VEDEL Olivier et Florence

Date de la facture : 11/07/2025

Désignation : Badge EBF92C34

TOTAL HT	20,96 €
TVA	4,19 €
TOTAL TTC	25,15 €

EXPEDITION	
------------	--

MONTANT A PAYER	25,15 €
------------------------	----------------

Facture à imputer sur le prochain appel de fonds



VACHERAND IMMOBILIER BAILLEUL

6 place Charles de Gaulle
59270 BAILLEUL

FACTURE N°: FP25/3647

Chantier N° L2412504

Affaire suivie par : CATToux Clément
07 69 82 96 47

Bailleul, le 30 avril 2025

OBJET : Contrat d'entretien annuel du 01/04/2025 au 31/12/2025
immeuble alba

DUPLICATA

Désignation	Unité	Qté	P.U.	Montant H.T.	T
Période du 01/04/2025 au 30/04/2025 signé d'après le contrat N°DP25/3924		1	235,75	235,75	1 1

MONTANT HT	235,75
(1) T.V.A. 20% sur 235,75 EUR soit	47,15
MONTANT TTC	282,90

Mode de règlement : Virement date réception
Date d'échéance : 30/04/2025

RIB Identifiant national du compte				Domiciliation
Banque 10278	Guichet 00276	N° de compte 00020112201	Clé 15	Crédit Mutuel PDF BOULOGNE SUR MER
IBAN FR76 1027 8002 7600 0201 1220 115				BIC CMCIFR2A





VACHERAND IMMOBILIER BAILLEUL
6 place Charles de Gaulle
59270 BAILLEUL

Bailleul, le 22 mai 2025

Affaire suivie par : CATToux Clément
07 69 82 96 47

RELEVÉ DE COMPTE

Madame, Monsieur

Sauf erreur de notre part, vous trouverez ci-dessous le détail des factures dont le règlement ne nous est pas parvenu à ce jour.

Date Facture	Num Facture	Libellé	Date Prev. Paiement	SOLDE T.T.C.
30 avril 2025	FP25/3647	Contrat d'entretien annuel du 01/04/2025 au 31/12/2025immeuble alba	30 avril 2025	282,90€

Au cas où votre règlement aurait croisé notre courrier, veuillez ne pas en tenir compte.

Si une raison quelconque justifie votre retard, merci de nous en aviser.

Dans le cas contraire, veuillez nous faire parvenir votre règlement dans les plus brefs délais ou de prendre contact avec notre comptabilité.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.





FACTURE - 530

Date de facturation: 20/05/2025

Échéance: À la réception de la facture

Type d'opération: Prestation de services

Optilink

1 square du pelvoux
94400 Vitry-sur-seine

Syndic vacherand

4 rue simone de beauvoie
59810 Lesquin

No.	Description	Date	Qté	Unité	Prix unitaire	TVA	Montant
1	Degorgement haute pression	20/05/2025	1,00	pce	275,00 €	20,00 %	330,00 €
2	Astreinte	20/05/2025	1,00	pce	180,00 €	20,00 %	216,00 €
3	Déplacement hydrocureur	20/05/2025	1,00	pce	89,00 €	20,00 %	106,80 €
4	Majoration de nuit	20/05/2025	1,00	pce	272,00 €	20,00 %	326,40 €

Total HT 816,00 €

TVA 20,00 % 163,20 €

Total TTC 979,20 €

Optilink

1 square du pelvoux 94400 Vitry-sur-seine
Numéro de SIRET: 93238760800015

Facture N°
25-06-107

Date
23/06/2025

Client
VA99154

SARL ASL ELECTRICITE
 31 R DE L'EPINETTE
 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
 Tél : +33 3 20 04 08 55
 Capital : 7 700,00 Euros
 SIRET : 45189913200026
 N/Id CEE : FR91451899132
 e-mail : ASLELECTRICITE@GMAIL.COM

VACHERAND IMMOBILIER
 ALBA LESQUIN
 6 GRAND PLACE
 59270 BAILLEUL

Adresse Chantier	
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR	à LESQUIN

Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA
Migration d'un site d'une base URMET	1,000	210,00	210,00	5

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
5	210,00	20,00	42,00

Total HT	210,00
Net HT	210,00
Total TVA	42,00
Total TTC	252,00
NET A PAYER	252,00

Facture payable le 23/06/2025 pour la somme de 252,00 Euros.

Pénalités de retard (taux annuel) : 10,00% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 1,50%
 Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40,00 €

IBAN ASL ELECTRICITE	BIC
FR7613507001263011844210797	CCBPFRLIL

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

Facture N°	Date	Client
25-07-049	09/07/2025	VA99154

SARL ASL ELECTRICITE
31 R DE L'EPINETTE
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél : +33 3 20 04 08 55
Capital : 7 700,00 Euros
SIRET : 45189913200026
N/Id CEE : FR91451899132
e-mail : ASLELECTRICITE@GMAIL.COM

VACHERAND IMMOBILIER
ALBA LESQUIN
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

Adresse Chantier

4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR à LESQUIN

Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA
Réf. 700 Titre : Accord sur devis 25-06-044 : mise à jour droit accès platine				
Prestation de mise a jours des droit d'accès des centrales vigik URMET implantation de l'anticopie				
FORFAIT DEPLACEMENT MAIN D'ŒUVRE	1,000	200,00	200,00	4
URMET MEMOPLUS	1,000	55,00	55,00	4

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
4	255,00	10,00	25,50

Total HT	255,00
Net HT	255,00
Total TVA	25,50
Total TTC	280,50
NET A PAYER	280,50

Facture payable le 08/08/2025 pour la somme de 280,50 Euros.

Remarque : Devis - 25-06-044 du 24/06/2025

Pénalités de retard (taux annuel) : 10,00% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 1,50%
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40,00 €

IBAN ASL ELECTRICITE	BIC
FR7613507001263011844210797	CCBPFRRPPLIL

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

Facture d'acompte

Date	1 août 2025
Affaire N°	1100
LOT	GROS ŒUVRE

VACHERAND	
SARL AGESSY	
6 Grand Place	
59270	BAILLEUL
SIREN :	530 453 810

Chantier

Votre Logement

4 rue Simone de Beauvoir - Apt 207 - à LESQUIN

Désignations		Mont.H.T Exéc
Lieu d'intervention: 4 rue Simone de Beauvoir - Apt 207 - à LESQUIN		
Propriétaire /Locataire : Monsieur FABRE - Monsieur DURAFOUR		
Bon de commande :	selon validation de notre devis du 28/06/2024	
Date de commande :	31/07/2025	
Emetteur :	Monsieur SIKORA	
Objet :	Reprise de l'étanchéité des joints de maçonnerie en façade avant et embellissement plafond en chambre selon plan de repérage	
Réalisation des travaux repris dans notre proposition en date du 28/06/2024		
et objet de votre commande en date du 31/07/2025		
	Montant H.T des Travaux	860,00 €
	Travaux Réalisés à 0%	860,00 €
TOTAL HT		860,00 €
	Taxes	TOTAL H.T. 860,00 €
		TVA 0 %
		TOTAL TTC 860,00 €

Paiement	
Règlement :	par chèque à réception de facture
	par virement Banque BTP BANQUE
	RIB : 30258 10000 08000330937 52

Acompte à verser	50%
Acompte à Payer	430,00 €

TVA acquittée sur les débits, aucun escompte pour paiement anticipé
Pénalités de retard : taux BCE majoré de 10 points
Indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€ par facture impayée
Exclusivement prestations de services

- Mme DUMENYA. - 4 rue Simone de Beauvoir lot 21 : Apt 207 59810 LESQUIN
DEVIS N°2024-225 du 28/06/2024

 Expéditeur : SYLVAGREG Philippe WANNEPAIN @ p.wannepain@sylvagreg.fr N/Réf : S1100-SAV	 06 72 22 99 45	 Destinataire : IXI M. DEWANIN @ arecas@ixi-groupe.com V/Réf. : 24 AR 122888 / GDE / PRI
--	--	--

Objet : Reprise de l'étanchéité des joints de maçonnerie : Façade avant suivant plan
Réf. assureur : 24493003412P

	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
INSTALLATION DE CHANTIER				
Déplacement, installation, approvisionnements et repli . Echaffaudage , cis pose , dépose et double transport . Protection des avoisinants et nettoyage fin de travaux .	ens	1	320,00 €	320 €
TRAITEMENT ETANCHEITE MACONNERIE - façade avant (suivant plan)				
Traitement des microfissures , ouverture des joints d'origine à la meuleuse +dépoussiérage	ft	1	186,00 €	186 €
Rejointoiement au mortier "Webercal Joint"	ft	1	130,00 €	130 €
Pulvérisation à saturation d'un hydrofuge sur la maçonnerie	m²	8	28,00 €	224 €
TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT INTERIEUR - Plafond chambre				
Protection du sol et retouche plafond chambre . (repris à titre commercial)	ens	1	- €	- €
				- €
				- €
TOTAL HT				860,00 €

Observations :

Non assujetti à la TVA - article 273 du C.I au motif entreprise d'origine et pas de plus-value à l'édifice
 Les plaquettes et mortier auront des teintes différentes des matériaux d'origine
 Le mobilier situé dans les zones d'intervention sera déplacé par le propriétaire avant notre intervention
 Mise à disposition d'un point d'eau et branchement électrique à la charge du client

VACHERAND

S-411-ACCESSY

Validité du devis 3 mois à compter de la date de diffusion
Délai de règlement 45 jours à réception de la facture

Bon pour accord
Le 31/07/2025

Facture d'acompte

Date	1 août 2025
Affaire N°	1100
LOT	GROS ŒUVRE

VACHERAND	
SARL AGESSY	
6 Grand Place	
59270	EAILLEUL
SIREN :	530 453 810

Chantier

Votre Logement

4 rue Simone de Beauvoir - Apt 302 - à LESQUIN

Désignations		Mont.H.T Exéc
Lieu d'intervention:	4 rue Simone de Beauvoir - Apt 302 - à LESQUIN	
Propriétaire /Locataire :	Monsieur TETAR - Madame WATERLOT	
Bon de commande :	selon validation de notre devis du 12/09/2024	
Date de commande :	31/07/2025	
Emetteur :	Monsieur SIKORA	
Objet :	Reprise de l'étanchéité, jonction balcon/maçonnerie et embellissement mur en chambre selon plan de repérage	
Réalisation des travaux repris dans notre proposition en date du 12/09/2024 et objet de votre commande en date du 31/07/2025		
	Montant H.T des Travaux	770,00 €
	Travaux Réalisés à	0%
	TOTAL HT	770,00 €

Taxes	TOTAL H.T.	770,00 €
	TVA 0 %	
	TOTAL TTC	770,00 €

Paiement	
Règlement :	par chèque à réception de facture par virement Banque BTP BANQUE
	RIB : 30258 10000 08000330937 52

Acompte à verser	50%
Acompte à Payer	385,00 €

TVA acquittée sur les débits, aucun escompte pour paiement anticipé
Pénalités de retard : taux BCE majoré de 10 points
Indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€ par facture impayée
Exclusivement prestations de services

**- Mr. AMPUERO - 4 rue Simone de Beauvoir - Apt 302 - 59810 LESQUIN
DEVIS N°2024-268 du 12/09/2024**

 Expéditeur : SYLVAGREG Philippe WANNEPAIN ☎ 06 72 22 99 45 @ p.wannepain@sylvagreg.fr N/Réf : 51100-SAV	 Destinataire : IXI M. DEWANIN @ arecas@ixi-groupe.com V/Réf. : 24 AR 123039/GDE/PRI
---	--

Objet : Reprise de l'étanchéité (jonction balcon / maçonnerie) + embellissement (mur chambre)- suivant plan -
Réf. assureur : MMA - 24493007527W

	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
INSTALLATION DE CHANTIER				
Déplacement, installation, approvisionnements et repli . Réfection du joint entre balcon et maçonnerie Mise en place d'une résine d'étanchéité : flashing) Complément d'étanchéité au niveau tole d'habillage et seuil .	ens	1	290,00 €	290 €
TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT INTERIEUR - (Mur donnant sur le balcon - suivant plan)				
Protection du sol Réfection du doublage suite investigation Repose des plinthes existantes Application d'une couche de peinture sur le mur donnant sur le balcon	ft	1	480,00 €	480 €
			TOTAL HT	770,00 €

Observations :

Non assujetti à la TVA - article 273 du C.I au motif entreprise d'origine et pas de plus-value à l'édifice
 Les plaquettes et mortier auront des teintes différentes des matériaux d'origine
 Le mobilier situé dans les zones d'intervention sera déplacé par le propriétaire avant notre intervention
 Mise à disposition d'un point d'eau et branchement électrique à la charge du client



Validité du devis 3 mois à compter de la date de diffusion
Délai de règlement 45 jours à réception de la facture

**Bon pour accord
Le 31/07/2025**



Facture d'acompte

Date	1 août 2025
Affaire N°	1100
LOT	GRÈS ŒUVRE

VACHERAND	
SARL AGESSY	
6 Grand Place	
59270	BAILLEUL
SIREN :	530 453 810

Chantier

Votre Logement

4 rue Simone de Beauvoir - Box 17/18/25 - à LESQUIN

Désignations		Mont.H.T Exéc
Lieu d'intervention: 4 rue Simone de Beauvoir - Box 17/18/25 - à LESQUIN		
Bon de commande :	selon validation de notre devis du 18/02/2025	
Date de commande :	31/07/2025	
Emetteur :	Monsieur SIKORA	
Objet :	Reprise d'une goulott en fond de box 17 - 18 - 25	
Réalisation des travaux repris dans notre proposition en date du 18/02/2025		
et objet de votre commande en date du 31/07/2025		
	Montant H.T des Travaux 1 850,00 €	
	Travaux Réalisés à 0%	1 850,00 €
TOTAL HT		1 850,00 €
	Taxes	TOTAL H.T. 1 850,00 €
		TVA 0 %
		TOTAL TTC 1 850,00 €

Paiement	
Règlement :	par chèque à réception de facture
	par virement Banque BTP BANQUE
	RIB : 30258 10000 08000330937 52

Acompte à verser 50%

Acompte à Payer 925,00 €

TVA acquittée sur les débits, aucun escompte pour paiement anticipé
 Pénalités de retard : taux BCE majoré de 10 points
 Indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€ par facture impayée
 Exclusivement prestations de services



CABINET VACHERAND
IMMOBILIER FLANDRES-LYS
6 place du général de Gaulle
59 270 Bailleul
Tél. 03 28 44 00 40
agencebailleul@vacherand.fr
www.vacherand.fr

BAILLEUL le 29/07/2025

SARL au capital de 5 000 € - RCS de Dunkerque - Siret 530 453 810 000 42
TVA FR06530453810

ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Notre Réf : 99154-ALBA
Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

FRAIS POSTAUX APPELS DE FONDS

Facture N° 2025070275

TVA	Désignation	Montant Unitaire	Quantité	Montant HT	Montant Tva	Montant TTC
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST						
2	Acheminement - Copie - Appel de fonds	2,90	1	2,90	0,58	3,48
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST		Total	1,00	2,90	0,58	3,48
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT						
	Affranchissement - Appel de fonds	17,56	1	17,56		17,56
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT						
		Total	1,00	17,56		17,56

Montants HT	TVA	Taux TVA	Montants TVA	Total TTC
17,56				
2,90	2	20,00	0,58	
20,46			0,58	21,04

1/1

N° Siret

NAF :

N° intracommunautaire

SYNDIC DE COPROPRIETE - GERANCE - IMMOBILIER D'ENTREPRISE - TRANSACTION - LOCATION



CABINET VACHERAND
IMMOBILIER FLANDRES-LYS
6 place du général de Gaulle
59 270 Bailleul
Tél. 03 28 44 00 40
agencebailleul@vacherand.fr
www.vacherand.fr

BAILLEUL le 29/07/2025

SARL au capital de 5 000 € - RCS de Dunkerque - Siret 530 453 810 000 42
TVA FR06530453810

ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Notre Réf : 99154-ALBA
Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

FRAIS POSTAUX APPELS DE FONDS

Facture N° 2025070275

TVA	Désignation	Montant Unitaire	Quantité	Montant HT	Montant Tva	Montant TTC
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST						
2	Acheminement - Copie - Appel de fonds	2,90	1	2,90	0,58	3,48
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST		Total	1,00	2,90	0,58	3,48
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT						
	Affranchissement - Appel de fonds	17,56	1	17,56		17,56
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT						
		Total	1,00	17,56		17,56

Montants HT	TVA	Taux TVA	Montants TVA	Total TTC
17,56				
2,90	2	20,00	0,58	
20,46			0,58	21,04

1/1

N° Siret

NAF :

N° intracommunautaire

SYNDIC DE COPROPRIETE - GERANCE - IMMOBILIER D'ENTREPRISE - TRANSACTION - LOCATION



CABINET VACHERAND
IMMOBILIER FLANDRES-LYS
6 place du général de Gaulle
59 270 Bailleul
Tél. 03 28 44 00 40
agencedebailleul@vacherand.fr
www.vacherand.fr

BAILLEUL le 29/07/2025

SARL au capital de 5 000 € - RCS de Dunkerque - Siret 530 453 810 000 42
TVA FR06530453810

ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Notre Réf : 99154-ALBA
Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

FRAIS POSTAUX NOTIFICATION AG

Facture N° 2025070306

TVA	Désignation	Montant Unitaire	Quantité	Montant HT	Montant Tva	Montant TTC
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST						
2	Acheminement - AR - Notification Assemblée Générale	16,19	1	16,19	3,24	19,43
2	Acheminement -Agrafage - Notification Assemblée Générale	1,25	1	1,25	0,25	1,50
2	Acheminement - Copie - Notification Assemblée Générale	14,08	1	14,08	2,82	16,90
2	Acheminement -Agrafage - Notification Assemblée Générale	1,25	1	1,25	0,25	1,50
2	Acheminement - Copie - Notification Assemblée Générale	24,32	1	24,32	4,86	29,18
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST		Total	5,00	57,09	11,42	68,51
FLRE - FRAIS LRE						
2	FRAIS LRE - Notification Assemblée Générale	2,50	5	12,50	2,50	15,00
FLRE - FRAIS LRE		Total	5,00	12,50	2,50	15,00
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT						
	Affranchissement - Notification Assemblée Générale	28,70	1	28,70		28,70
	Affranchissement - Notification Assemblée Générale	80,26	1	80,26		80,26
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT		Total	2,00	108,96		108,96

Montants HT	TVA	Taux TVA	Montants TVA	Total TTC
108,96				
69,59	2	20,00	13,92	
178,55			13,92	192,47

1/1

N° Siret

NAF :

N° intracommunautaire

SYNDIC DE COPROPRIETE - GERANCE - IMMOBILIER D'ENTREPRISE - TRANSACTION - LOCATION



CABINET VACHERAND
IMMOBILIER FLANDRES-LYS
6 place du général de Gaulle
59 270 Bailleul
Tél. 03 28 44 00 40
agencedebailleul@vacherand.fr
www.vacherand.fr

BAILLEUL le 29/07/2025

SARL au capital de 5 000 € - RCS de Dunkerque - Siret 530 453 810 000 42
TVA FR06530453810

ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Notre Réf : 99154-ALBA
Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

FRAIS POSTAUX NOTIFICATION AG

Facture N° 2025070306

TVA	Désignation	Montant Unitaire	Quantité	Montant HT	Montant Tva	Montant TTC
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST						
2	Acheminement - AR - Notification Assemblée Générale	16,19	1	16,19	3,24	19,43
2	Acheminement -Agrafage - Notification Assemblée Générale	1,25	1	1,25	0,25	1,50
2	Acheminement - Copie - Notification Assemblée Générale	14,08	1	14,08	2,82	16,90
2	Acheminement -Agrafage - Notification Assemblée Générale	1,25	1	1,25	0,25	1,50
2	Acheminement - Copie - Notification Assemblée Générale	24,32	1	24,32	4,86	29,18
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST		Total	5,00	57,09	11,42	68,51
FLRE - FRAIS LRE						
2	FRAIS LRE - Notification Assemblée Générale	2,50	5	12,50	2,50	15,00
FLRE - FRAIS LRE		Total	5,00	12,50	2,50	15,00
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT						
	Affranchissement - Notification Assemblée Générale	28,70	1	28,70		28,70
	Affranchissement - Notification Assemblée Générale	80,26	1	80,26		80,26
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT		Total	2,00	108,96		108,96

Montants HT	TVA	Taux TVA	Montants TVA	Total TTC
108,96				
69,59	2	20,00	13,92	
178,55			13,92	192,47

1/1

N° Siret : SYNDIC DE COPROPRIETE - GERANCE - IMMOBILIER D'ENTREPRISE - TRANSACTION - LOCATION
NAF :
N° intracommunautaire :



CABINET VACHERAND
IMMOBILIER FLANDRES-LYS
6 place du général de Gaulle
59 270 Bailleul
Tél. 03 28 44 00 40
agencebailleul@vacherand.fr
www.vacherand.fr

BAILLEUL le 28/08/2025

SARL au capital de 5 000 € - RCS de Dunkerque - Siret 530 453 810 000 42
TVA FR06530453810

ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Notre Réf : 99154-ALBA
Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

FACTURE ENVOI RELANCES

Facture N° 2025080104

TVA	Désignation	Montant Unitaire	Quantité	Montant HT	Montant Tva	Montant TTC
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST						
2	Acheminement - Copie - Relances copropriétaires	1,14	1	1,14	0,23	1,37
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST		Total	1,00	1,14	0,23	1,37
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT						
	Affranchissement - Relances copropriétaires	5,70	1	5,70		5,70
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT						
		Total	1,00	5,70		5,70

Montants HT	TVA	Taux TVA	Montants TVA	Total TTC
5,70				
1,14	2	20,00	0,23	
6,84			0,23	7,07



CABINET VACHERAND
IMMOBILIER FLANDRES-LYS
6 place du général de Gaulle
59 270 Bailleul
Tél. 03 28 44 00 40
agencebailleul@vacherand.fr
www.vacherand.fr

BAILLEUL le 28/08/2025

SARL au capital de 5 000 € - RCS de Dunkerque - Siret 530 453 810 000 42
TVA FR06530453810

ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Notre Réf : 99154-ALBA
Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

FACTURE ENVOI RELANCES

Facture N° 2025080104

TVA	Désignation	Montant Unitaire	Quantité	Montant HT	Montant Tva	Montant TTC
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST						
2	Acheminement - Copie - Relances copropriétaires	1,14	1	1,14	0,23	1,37
ACHE - FRAIS ACHEMINEMENT IMMOPOST		Total	1,00	1,14	0,23	1,37
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT						
	Affranchissement - Relances copropriétaires	5,70	1	5,70		5,70
FRPT - FRAIS AFFRANCHISSEMENT						
		Total	1,00	5,70		5,70

Montants HT	TVA	Taux TVA	Montants TVA	Total TTC
5,70				
1,14	2	20,00	0,23	
6,84			0,23	7,07



CABINET VACHERAND
IMMOBILIER FLANDRES-LYS
6 place du général de Gaulle
59 270 Bailleul
Tél. 03 28 44 00 40
agencedebailleul@vacherand.fr
www.vacherand.fr

BAILLEUL le 01/04/2025

SARL au capital de 5 000 € - RCS de Dunkerque - Siret 530 453 810 000 42
TVA FR06530453810

ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Notre Réf : 99154-ALBA
Période du 27/03/2025 au 31/03/2025

HONORAIRES SYNDIC

Facture N° 2025040024

TVA	Désignation	Montant Unitaire	Quantité	Montant HT	Montant Tva	Montant TTC
HONO - HONORAIRES SYNDIC						
2	HONORAIRES SYNDIC	72,23	1	72,23	14,44	86,67
HONO - HONORAIRES SYNDIC		Total	1,00	72,23	14,44	86,67

Montants HT	TVA	Taux TVA	Montants TVA	Total TTC
72,23	2	20,00	14,44	
72,23			14,44	86,67

1/1

N° Siret NAF : N° intracommunautaire
SYNDIC DE COPROPRIETE - GERANCE - IMMOBILIER D'ENTREPRISE - TRANSACTION - LOCATION



CABINET VACHERAND
IMMOBILIER FLANDRES-LYS
6 place du général de Gaulle
59 270 Bailleul
Tél. 03 28 44 00 40
agencedebailleul@vacherand.fr
www.vacherand.fr

BAILLEUL le 01/04/2025

SARL au capital de 5 000 € - RCS de Dunkerque - Siret 530 453 810 000 42
TVA FR06530453810

ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Notre Réf : 99154-ALBA
Période du 01/04/2025 au 30/06/2025

HONORAIRES SYNDIC

Facture N° 2025040025

TVA	Désignation	Montant Unitaire	Quantité	Montant HT	Montant Tva	Montant TTC
HONO - HONORAIRES SYNDIC						
2	HONORAIRES SYNDIC	1 300,00	1	1 300,00	260,00	1 560,00
HONO - HONORAIRES SYNDIC		Total	1,00	1 300,00	260,00	1 560,00

Montants HT	TVA	Taux TVA	Montants TVA	Total TTC
1 300,00	2	20,00	260,00	
1 300,00			260,00	1 560,00

1/1

N° Siret

NAF :

N° intracommunautaire

SYNDIC DE COPROPRIETE - GERANCE - IMMOBILIER D'ENTREPRISE - TRANSACTION - LOCATION



CABINET VACHERAND
IMMOBILIER FLANDRES-LYS
6 place du général de Gaulle
59 270 Bailleul
Tél. 03 28 44 00 40
agencedebailleul@vacherand.fr
www.vacherand.fr

BAILLEUL le 01/07/2025

SARL au capital de 5 000 € - RCS de Dunkerque - Siret 530 453 810 000 42
TVA FR06530453810

ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Notre Réf : 99154-ALBA
Période du 01/07/2025 au 30/09/2025

HONORAIRES SYNDIC

Facture N° 2025070185

TVA	Désignation	Montant Unitaire	Quantité	Montant HT	Montant Tva	Montant TTC
HONO - HONORAIRES SYNDIC						
2	HONORAIRES SYNDIC	1 300,00	1	1 300,00	260,00	1 560,00
HONO - HONORAIRES SYNDIC		Total	1,00	1 300,00	260,00	1 560,00

Montants HT	TVA	Taux TVA	Montants TVA	Total TTC
1 300,00	2	20,00	260,00	
1 300,00			260,00	1 560,00

1/1

N° Siret

NAF :

N° intracommunautaire

SYNDIC DE COPROPRIETE - GERANCE - IMMOBILIER D'ENTREPRISE - TRANSACTION - LOCATION



Paris, le 02 avril 2025

CITYA DESCAMPIAUX GAMBETTA
307 RUE LEON GAMBETTA

59000 LILLE

POUR LE COMPTE DE
RESIDENCE ALBA 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

N° d'adhérent :	59PC36583
N° document :	FA081806
Nombre de Lots :	26

(à rappeler dans toute correspondance)

AH9-355-025

RAPPEL : TRANSMETTEZ RAPIDEMENT L'APPEL DE COTISATION CI-JOINT A VOTRE SYNDIC POUR UN REGLEMENT DANS LES TEMPS !
Vérifiez la date du règlement auprès de votre syndic pour éviter une suppression de services de l'ARC et obtenir votre code d'accès à internet.

APPEL DE COTISATION N° 0625 / N° 59PC36583 (à indiquer sur le règlement)

OBJET : APPEL DE COTISATION POUR LA PERIODE DU

01 juin 2025	au	31 mai 2026
---------------------	-----------	--------------------

selon les modalités prévues dans votre contrat et selon les tarifs en vigueur.

LOT_CONSEIL_026	2025	1,00 x	203,00 >	203,00 €
Total	2025			203,00 €

Cotisation minimale à 139,00 €
Cotisation annuelle plafonnée à 830,00 €

COTISATION TOTALE A PAYER	203,00 €
----------------------------------	-----------------

MODE DE REGLEMENT : TRES IMPORTANT

CHEQUE :	indiquer le n° d'adhérent au dos
VIREMENT :	indiquer seulement : 59PC36583 dans le motif ou référence du virement

TITULAIRE	IBAN	BIC
ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE	FR76 3000 3034 3900 0504 1352 159	SOGEFRPP

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901
7 rue de Thionville - 75019 PARIS - tél 01.40.30.12.82 - FAX 01.40.30.12.93

Siret : 353 681 505 00031

www.arc-copro.fr - adhesion@arc-copro.fr

N° adhérent : 59PC36583
N° document : FA081806
Date : 01/06/2025
Montant : 203,00 €

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 91413
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfimm@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 74 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 59 (service gratuit + prix d'appel)

FLX12200358601101-07SGI01 ■■

VACHERAND IMMOBILIER FLANDRES-LYS
SDC ALBA
6 LIEU DIT LA PLACE
59270 BAILLEUL Cedex 0

Facture du 02/05/2025
n° 10225624582



Montant Hors TVA	120,59 €
Montant TVA (payée sur les débits)	20,47 €
Facture TTC	141,06 €

Montant restant dû avant facture	139,53 €
Des montants dûs antérieurs n'ont pas été totalement réglés.	

Montant total à payer (TTC)	280,59 €
à régler avant le 19/05/2025	
A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.	

- Les prochaines étapes**
- Prochaine facture vers le 02/06/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
 - Prochain relevé vers le 01/06/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique
Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 3550522265
Compte commercial : 2020006924369

SDC ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Informations du Gestionnaire de Facture
SIREN : 530453810

Votre contrat
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 15kVA

Nom du client
SDC ALBA

Lieu de consommation
Référence acheminement : 50064916720155
4 rue SIMONE DE BEAUVOIR
RDC SG
59810 LESQUIN

EDF-SA au capital de 2 084 365 041 € - Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75392 Paris Cedex 08 - France - R.C.S. PARIS 552 081 317 SIRET 552 081 317 66522 - N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

Paiement par TIP.: merci de retourner votre TIP. SEPA daté et signé.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP519235505222653556682007260205

VACHERAND IMMOBILIER
FLANDRES-LYS
SDC ALBA
6 LIEU DIT LA PLACE 59270
BAILLEUL Cedex 0

TIPSEPA

Montant en euros
280,59



payer en ligne

IBAN : FR76 1940 6370 1567 2036 2903 390
EN CAS DE MODIFICATION JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identification règlement

923550522265355668200726

DATE	SIGNATURE
------	-----------

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

102256245823 CITYA DESCAMPIAUX 19406370156720362903390

001583020517 15923550522265355668200726931151 28059

SDC ALBA

Détail de votre facture du 02/05/2025 n° 10225624582

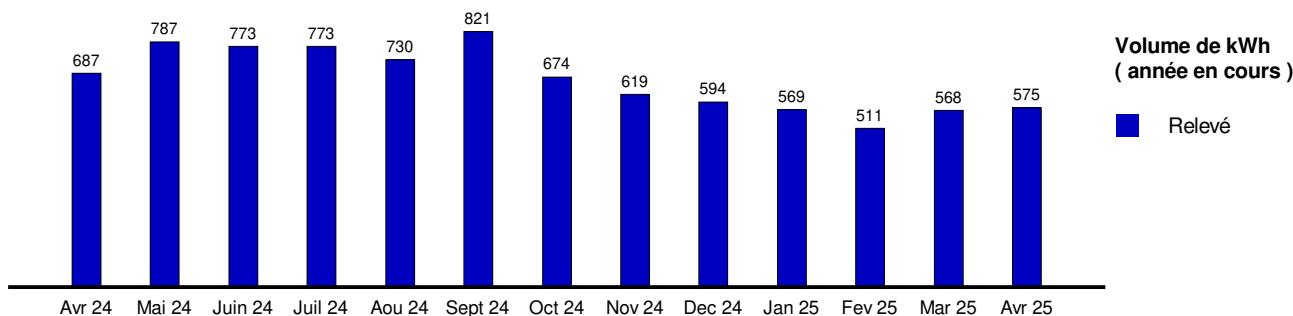
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 15kVA
Réf. de votre contrat 2010007400328
Prix réglementés
Souscrit depuis le 07/04/2023

Données Point de Livraison

4 rue SIMONE DE BEAUVOIR RDC SG 59810 LESQUIN
Réf Acheminement Electricité : 50064916720155

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *		97,66 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT 21,64 € Taux de TVA
Abonnement	du 01/05/2025 au 31/05/2025	21,64 €/mois 21,64 € 5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 575 kWh Prix unitaire HT 76,02 € Taux de TVA
Electricité Période unique	du 01/04/2025 au 30/04/2025	575 kWh 13,220 c€/kWh 76,02 € 20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 16,19 €, et la part variable est de 8,22 €

Services	0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)	22,93 € Hors TVA
Accise sur l'Électricité	Période du 01/04/2025 au 30/04/2025 Assiette 575 kWh Prix unitaire HorsTVA 3,37000 c€/kWh Taux de TVA 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/04/2025 au 01/05/2025 16,19 21,93 % 3,55 € 5,50 %

Total Hors TVA pour ce site	120,59 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette 20,47 €
TVA à 5,50%	25,19 € 1,39 €
TVA à 20,00%	95,40 € 19,08 €
Total TTC pour ce site	141,06 € TTC

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

SDC ALBA**Détail de votre facture du 02/05/2025 n° 10225624582****Données contrat**

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
Base 15kVA
Réf. de votre contrat 2010007400328
Prix réglementés
Souscrit depuis le 07/04/2023

Données Point de Livraison

4 rue SIMONE DE BEAUVOIR RDC SG 59810 LESQUIN
Réf Acheminement Electricité : 50064916720155

Données de comptage

Identifiant de comptage : 969 **Type de compteur** : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H54-6H54
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 15,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	24329 le 01/04/2025	24904 le 01/05/2025

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 91413
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfimm@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 74 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 59 (service gratuit + prix d'appel)

FLX15300370202221-07SGI01

VACHERAND IMMOBILIER FLANDRES-LYS
SDC ALBA
6 LIEU DIT LA PLACE
59270 BAILLEUL Cedex 0

Facture du 02/06/2025
n° 10227874171



Montant Hors TVA	179,61 €
Montant TVA (payée sur les débits)	23,98 €
Facture TTC	203,59 €

Montant total à payer (TTC) 203,59 €

à régler avant le 17/06/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/07/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 01/07/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 3550522265
Compte commercial : 2020006924369

SDC ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Informations du Gestionnaire de Facture
SIREN : 530453810

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 15kVA

Nom du client

SDC ALBA

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50064916720155
4 rue SIMONE DE BEAUVOIR
RDC SG
59810 LESQUIN

EDF-SA au capital de 2 084 365 041 € - Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75392 Paris Cedex 08 - France - R.C.S. PARIS 552 081 317 SIRET 552 081 317 66522 - N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

Paiement par TIP.: merci de retourner votre TIP. SEPA daté et signé.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP519235505222653555490508380206

VACHERAND IMMOBILIER
FLANDRES-LYS
SDC ALBA
6 LIEU DIT LA PLACE 59270
BAILLEUL Cedex 0

TIPSEPA

Montant en euros
203,59



payer en ligne

IBAN : FR76 1940 6370 1567 2036 2903 390
EN CAS DE MODIFICATION JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identification
règlement

923550522265355549050838

DATE	SIGNATURE
------	-----------

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

102278741712 CITYA DESCAMPIAUX 19406370156720362903390

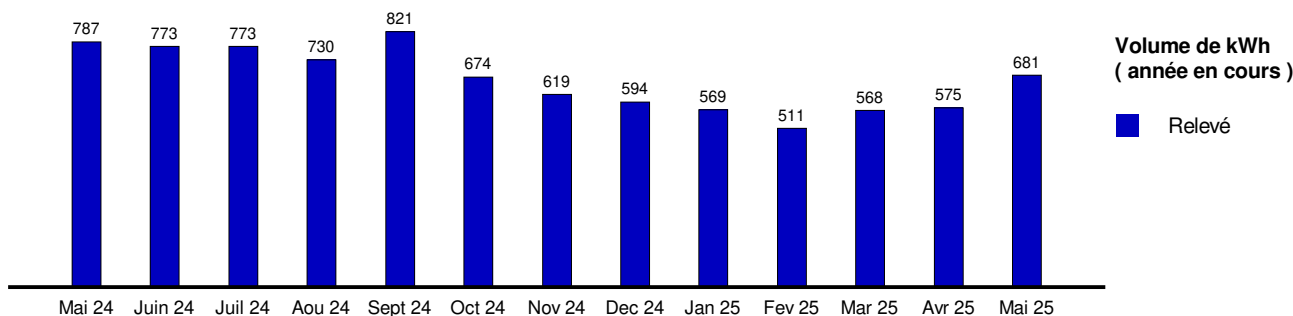
001583020618 22923550522265355549050838908151 20359

**SDC ALBA****Détail de votre facture du 02/06/2025 n° 10227874171****Données contrat**

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 15kVA
Réf. de votre contrat 2010007400328
Prix réglementés
Souscrit depuis le 07/04/2023

Données Point de Livraison

4 rue SIMONE DE BEAUVOIR RDC SG 59810 LESQUIN
Réf Acheminement Electricité : 50064916720155

Evolution de la consommation facturée en kWh

Total EDF Electricité *		111,67 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	21,64 € Taux de TVA
Abonnement	du 01/06/2025 au 30/06/2025	21,64 €/mois	21,64 € 5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 681 kWh Prix unitaire HT	90,03 € Taux de TVA
Electricité Période unique	du 01/05/2025 au 31/05/2025	681 kWh 13,220 c€/kWh	90,03 € 20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 15,66 €, et la part variable est de 9,66 €

Services		0,00 € HT	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA
Pénalités diverses		41,56 € HT	
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10223521279 du 02/04/2025		1,56 €	Non soumis
Indemnité forfaitaire pour la facture 10223521279 du 02/04/2025		40,00 €	Non soumis

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		26,38 € Hors TVA		
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/05/2025 au 31/05/2025	681 kWh	3,37000 c€/kWh	22,95 € 20,00 %
	du 01/05/2025 au 01/06/2025	15,66	21,93 %	3,43 € 5,50 %

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

SDC ALBA

Détail de votre facture du 02/06/2025 n° 10227874171

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
Base 15kVA
Réf. de votre contrat 2010007400328
Prix réglementés
Souscrit depuis le 07/04/2023

Données Point de Livraison

4 rue SIMONE DE BEAUVOIR RDC SG 59810 LESQUIN
Réf Acheminement Electricité : 50064916720155

Total Hors TVA pour ce site		179,61 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	23,98 €	
Total non soumis à la TVA	41,56 €	0,00 €	
TVA à 5,50%	25,07 €	1,38 €	
TVA à 20,00%	112,98 €	22,60 €	
Total TTC pour ce site		203,59 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 969 **Type de compteur** : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H54-6H54
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 15,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	24904 le 01/05/2025	25585 le 01/06/2025

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),
8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),
1,6% biomasse : 0,8% France (dont 0,8% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),
0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 91413
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfimm@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 74 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 59 (service gratuit + prix d'appel)

FLX18300381100083-07SGI01 ■■

VACHERAND IMMOBILIER FLANDRES-LYS
SDC ALBA
6 LIEU DIT LA PLACE
59270 BAILLEUL Cedex 0

Facture du 02/07/2025
n° 10229963231



Montant Hors TVA	139,00 €
Montant TVA (payée sur les débits)	24,15 €
Facture TTC	163,15 €

Montant total à payer (TTC) 163,15 €

à régler avant le 17/07/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/08/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 01/08/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 3550522265
Compte commercial : 2020006924369

SDC ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Informations du Gestionnaire de Facture
SIREN : 530453810

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 15kVA

Nom du client

SDC ALBA

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50064916720155
4 rue SIMONE DE BEAUVOIR
RDC SG
59810 LESQUIN

EDF-SA au capital de 2 084 365 041 € - Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75392 Paris Cedex 08 - France - R.C.S. PARIS 552 081 317 SIRET 552 081 317 66522 - N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

Paiement par TIP.: merci de retourner votre TIP. SEPA daté et signé.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP519235505222653556053534260207

VACHERAND IMMOBILIER
FLANDRES-LYS
SDC ALBA
6 LIEU DIT LA PLACE 59270
BAILLEUL Cedex 0

TIPSEPA

Montant en euros
163,15



payer en ligne

IBAN : FR76 1940 6370 1567 2036 2903 390
EN CAS DE MODIFICATION JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identification règlement

923550522265355605353426

DATE	SIGNATURE
------	-----------

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

102299632317 CITYA DESCAMPIAUX 19406370156720362903390

001583020719 77923550522265355605353426915151 16315

SDC ALBA

Détail de votre facture du 02/07/2025 n° 10229963231

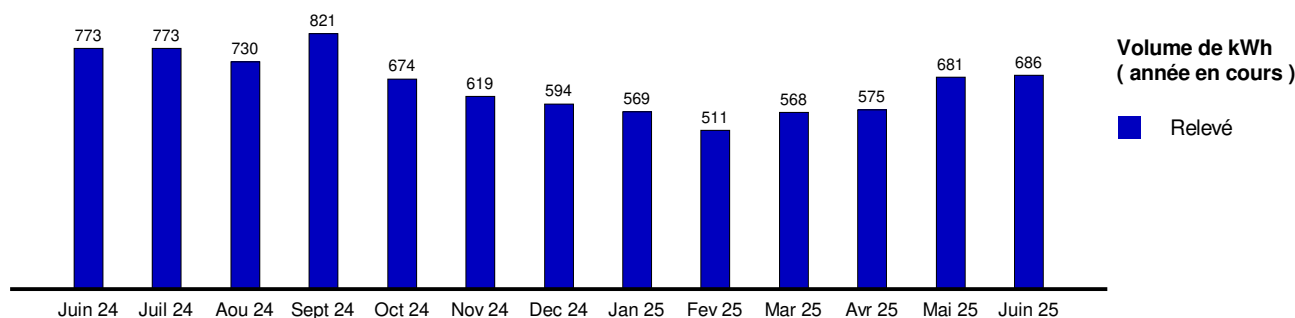
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 15kVA
Réf. de votre contrat 2010007400328
Prix réglementés
Souscrit depuis le 07/04/2023

Données Point de Livraison

4 rue SIMONE DE BEAUVOIR RDC SG 59810 LESQUIN
Réf Acheminement Electricité : 50064916720155

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *		112,33 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT
Abonnement	du 01/07/2025 au 31/07/2025	21,64 €/mois
		21,64 €
		5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 686 kWh
Electricité Période unique	du 01/06/2025 au 30/06/2025	686 kWh
		13,220 c€/kWh
		90,69 €
		20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 16,19 €, et la part variable est de 9,78 €

Services	0,00 € HT			
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS			
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)	26,67 € Hors TVA			
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/06/2025 au 01/07/2025	686 kWh	3,37000 c€/kWh	20,00 %
		16,19	21,93 %	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site	139,00 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	24,15 €
TVA à 5,50%	25,19 €
TVA à 20,00%	113,81 €
Total TTC pour ce site	163,15 € TTC

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

SDC ALBA

Détail de votre facture du 02/07/2025 n° 10229963231

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
Base 15kVA
Réf. de votre contrat 2010007400328
Prix réglementés
Souscrit depuis le 07/04/2023

Données Point de Livraison

4 rue SIMONE DE BEAUVOIR RDC SG 59810 LESQUIN
Réf Acheminement Electricité : 50064916720155

Données de comptage

Identifiant de comptage : 969 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H54-6H54
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 15,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	25585 le 01/06/2025	26271 le 01/07/2025

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 91413
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfimm@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 74 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 59 (service gratuit + prix d'appel)

FLX21400363903874-07SGI01

VACHERAND IMMOBILIER FLANDRES-LYS
SDC ALBA

6 LIEU DIT LA PLACE
59270 BAILLEUL Cedex 0

Facture du 02/08/2025

n° 10232145169



Montant Hors TVA	86,14 €
Montant TVA (payée sur les débits)	25,03 €
Facture TTC	111,17 €

Montant total à payer (TTC) 111,17 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/09/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 01/09/2025

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture. Conformément à la loi de finances 2025, à compter du 01/08/2025, la TVA sur l'abonnement d'électricité évolue de 5,5% à 20% et le tarif plein de l'accise diminue (2,998 c€/kWh).

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **3550522265**
Compte commercial : 2020006924369

SDC ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Informations du Gestionnaire de Facture
SIREN : 530453810

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 15kVA

Nom du client

SDC ALBA

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50064916720155
4 rue SIMONE DE BEAUVOIR
RDC SG
59810 LESQUIN

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **111,17 €**
à partir du : **18/08/2025**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 40220251001 XX

SDC ALBA

Détail de votre facture du 02/08/2025 n° 10232145169

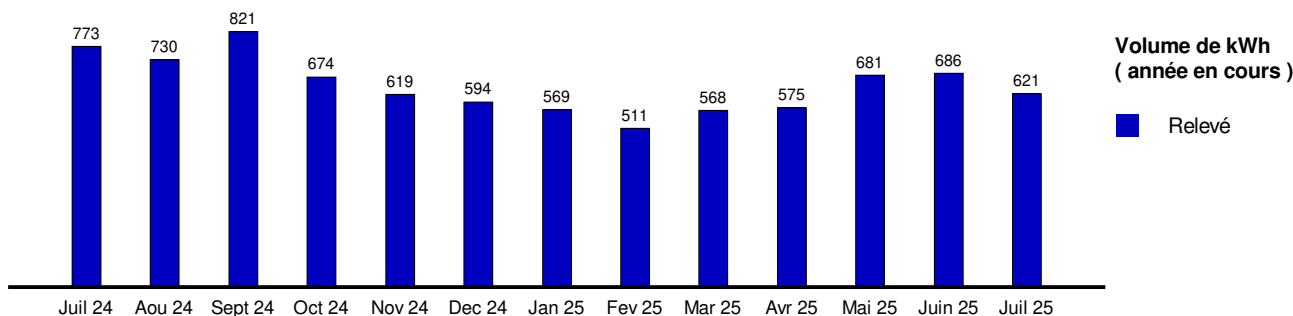
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 15kVA
Réf. de votre contrat 2010007400328
Prix réglementés
Souscrit depuis le 07/04/2023

Données Point de Livraison

4 rue SIMONE DE BEAUVOIR RDC SG 59810 LESQUIN
Réf Acheminement Electricité : 50064916720155

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *		103,22 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT
Abonnement	du 01/08/2025 au 31/08/2025	21,12 €/mois
Consommation (HT)	Période	Conso 621 kWh
Electricité Période unique	du 01/07/2025 au 31/07/2025	621 kWh
		Prix unitaire HT
		13,220 c€/kWh

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 16,18 €, et la part variable est de 8,83 €

Services	0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS
Pénalités diverses	-41,56 € HT
Annulation des frais de retard de paiement Facture n° 10223521279	-1,56 € Non soumis
Annulation des frais de retard de paiement Facture n° 10223521279	-40,00 € Non soumis

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)	24,48 € Hors TVA			
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/07/2025 au 31/07/2025	621 kWh	3,37000 c€/kWh	20,00 %
	du 01/07/2025 au 01/08/2025	16,18	21,93 %	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site	86,14 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	25,03 €
Total non soumis à la TVA	-41,56 €
TVA à 5,50%	3,55 €
TVA à 20,00%	124,15 €
Total TTC pour ce site	111,17 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 969 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H54-6H54
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 15,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	26271 le 01/07/2025	26892 le 01/08/2025

SDC ALBA

Détail de votre facture du 02/08/2025 n° 10232145169

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
Base 15kVA
Réf. de votre contrat 2010007400328
Prix réglementés
Souscrit depuis le 07/04/2023

Données Point de Livraison

4 rue SIMONE DE BEAUVOIR RDC SG 59810 LESQUIN
Réf Acheminement Electricité : 50064916720155

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 91413
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfimm@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 74 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 59 (service gratuit + prix d'appel)

FLX24500375403811-07SGI01

VACHERAND IMMOBILIER FLANDRES-LYS

SDC ALBA

6 LIEU DIT LA PLACE

59270 BAILLEUL Cedex 0

Facture du 02/09/2025

n° 10234237407



Montant Hors TVA	113,42 €
Montant TVA (payée sur les débits)	22,68 €
Facture TTC	136,10 €

Montant total à payer (TTC) 136,10 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/10/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 01/10/2025

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **3550522265**
Compte commercial : 2020006924369

SDC ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 530453810

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 15kVA

Nom du client

SDC ALBA

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50064916720155
4 rue SIMONE DE BEAUVOIR
RDC SG
59810 LESQUIN

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **136,10 €**
à partir du : **17/09/2025**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 40220251001 XX

SDC ALBA

Détail de votre facture du 02/09/2025 n° 10234237407

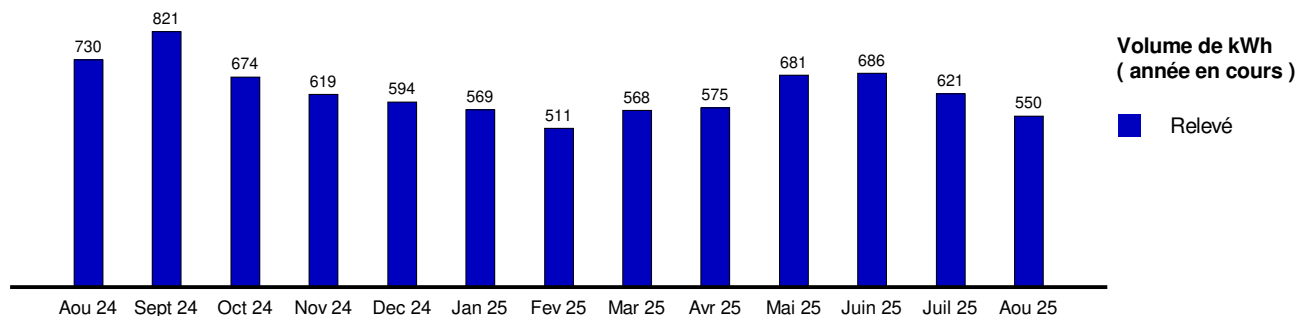
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 15kVA
Réf. de votre contrat 2010007400328
Prix réglementés
Souscrit depuis le 07/04/2023

Données Point de Livraison

4 rue SIMONE DE BEAUVOIR RDC SG 59810 LESQUIN
Réf Acheminement Electricité : 50064916720155

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *					93,50 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT		21,12 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/09/2025 au 30/09/2025	21,12 €/mois		21,12 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 550 kWh	Prix unitaire HT	72,38 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 01/08/2025 au 31/08/2025	550 kWh	13,160 c€/kWh	72,38 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 15,65 €, et la part variable est de 8,35 €

Services					0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)					INCLUS Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					19,92 € Hors TVA
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/08/2025 au 31/08/2025	550 kWh	2,99800 c€/kWh	16,49 €	20,00 %
	du 01/08/2025 au 01/09/2025	15,65	21,93 %	3,43 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		113,42 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	22,68 €
TVA à 20,00%	113,42 €	22,68 €
Total TTC pour ce site		136,10 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 969 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H54-6H54
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 15,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	26892 le 01/08/2025	27442 le 01/09/2025

SDC ALBA**Détail de votre facture du 02/09/2025 n° 10234237407****Données contrat**

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 15kVA
Réf. de votre contrat 2010007400328
Prix réglementés
Souscrit depuis le 07/04/2023

Données Point de Livraison

4 rue SIMONE DE BEAUVOIR RDC SG 59810 LESQUIN
Réf Acheminement Electricité : 50064916720155

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France (dont 0,8% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).



FACTURE N° 8615

C/O CITYA DESCAMPIAUX - GAMBETTA
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
307 RUE LEON GAMBETTA
59000 LILLE

N° client : 0014
Date de facture : 31/10/2024
Période : **Octobre 2024**
Date d'échéance : 29/11/2024

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
8615	31/10/2024	29/11/2024	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Octobre 2024

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	466,37 €	466,37 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
466,37	20	93,27	559,64

Total HT	466,37 €
Total TVA	93,27 €
Total TTC	559,64 €
Net à payer	559,64 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement
Date d'échéance : 29/11/2024
N° Facture : 8615
Montant : 559,64 €
Code client : 0014
Compte comptable : CCITYA



FACTURE N° 9094

C/O CITYA DESCAMPIAUX - GAMBETTA
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
307 RUE LEON GAMBETTA
59000 LILLE

N° client : 0014
Date de facture : 31/12/2024
Période : **Décembre 2024**
Date d'échéance : 26/01/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
9094	31/12/2024	26/01/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Décembre 2024

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	466,37 €	466,37 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
466,37	20	93,27	559,64

Total HT	466,37 €
Total TVA	93,27 €
Total TTC	559,64 €
Net à payer	559,64 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement

Date d'échéance : 26/01/2025
N° Facture : 9094
Montant : 559,64 €
Code client : 0014
Compte comptable : CCITYA



FACTURE N° 9334

C/O CITYA DESCAMPIAUX - GAMBETTA
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
307 RUE LEON GAMBETTA
59000 LILLE

N° client : 0014
Date de facture : 31/01/2025
Période : **Janvier 2025**
Date d'échéance : 02/03/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
9334	31/01/2025	02/03/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Janvier 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	466,37 €	466,37 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
466,37	20	93,27	559,64

Total HT	466,37 €
Total TVA	93,27 €
Total TTC	559,64 €
Net à payer	559,64 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement
Date d'échéance : 02/03/2025
N° Facture : 9334
Montant : 559,64 €
Code client : 0014
Compte comptable : CCITYA



FACTURE N° 9582

C/O CITYA DESCAMPIAUX - GAMBETTA
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
307 RUE LEON GAMBETTA
59000 LILLE

N° client : 0014
Date de facture : 28/02/2025
Période : **Février 2025**
Date d'échéance : 29/03/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
9582	28/02/2025	29/03/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Février 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	466,37 €	466,37 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
466,37	20	93,27	559,64

Total HT	466,37 €
Total TVA	93,27 €
Total TTC	559,64 €
Net à payer	559,64 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement
Date d'échéance : 29/03/2025
N° Facture : 9582
Montant : 559,64 €
Code client : 0014
Compte comptable : CCITYA



FACTURE N° 10031

C/O VACHERAND FLANDRE LYS
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

N° client : CL00132
Date de facture : 31/03/2025
Période : **Mars 2025**
Date d'échéance : 30/04/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
10031	31/03/2025	30/04/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Mars 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	466,37 €	466,37 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
466,37	20	93,27	559,64

Total HT	466,37 €
Total TVA	93,27 €
Total TTC	559,64 €
Net à payer	559,64 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement
Date d'échéance : 30/04/2025
N° Facture : 10031
Montant : 559,64 €
Code client : CL00132
Compte comptable : CVACHE



FACTURE N° 10307

C/O VACHERAND FLANDRE LYS
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

N° client : CL00132
Date de facture : 30/04/2025
Période : **Avril 2025**
Date d'échéance : 29/05/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
10307	30/04/2025	29/05/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Avril 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	466,37 €	466,37 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
466,37	20	93,27	559,64

Total HT	466,37 €
Total TVA	93,27 €
Total TTC	559,64 €
Net à payer	559,64 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement

Date d'échéance : 29/05/2025
N° Facture : 10307
Montant : 559,64 €
Code client : CL00132
Compte comptable : CVACHE



FACTURE N° 10561

C/O VACHERAND FLANDRE LYS
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

N° client : CL00132
Date de facture : 30/05/2025
Période : **Mai 2025**
Date d'échéance : 29/06/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
10561	30/05/2025	29/06/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Mai 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	558,00 €	558,00 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
558,00	20	111,60	669,60

Total HT	558,00 €
Total TVA	111,60 €
Total TTC	669,60 €
Net à payer	669,60 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement
Date d'échéance : 29/06/2025
N° Facture : 10561
Montant : 669,60 €
Code client : CL00132
Compte comptable : CVACHE



FACTURE N° 10851

C/O VACHERAND FLANDRE LYS
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

N° client : CL00132
Date de facture : 30/06/2025
Période : **Juin 2025**
Date d'échéance : 30/07/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
10851	30/06/2025	30/07/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Juin 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	558,00 €	558,00 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
558,00	20	111,60	669,60

Total HT	558,00 €
Total TVA	111,60 €
Total TTC	669,60 €
Net à payer	669,60 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement
Date d'échéance : 30/07/2025
N° Facture : 10851
Montant : 669,60 €
Code client : CL00132
Compte comptable : CVACHE



FACTURE N° 11158

C/O VACHERAND FLANDRE LYS
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

N° client : CL00132
Date de facture : 31/07/2025
Période : **Juillet 2025**
Date d'échéance : 28/08/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
11158	31/07/2025	28/08/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Juillet 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	558,00 €	558,00 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
558,00	20	111,60	669,60

Total HT	558,00 €
Total TVA	111,60 €
Total TTC	669,60 €
Net à payer	669,60 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement
Date d'échéance : 28/08/2025
N° Facture : 11158
Montant : 669,60 €
Code client : CL00132
Compte comptable : CVACHE



FACTURE N° 11446

C/O VACHERAND FLANDRE LYS
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

N° client : CL00132
Date de facture : 29/08/2025
Période : **Août 2025**
Date d'échéance : 28/09/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
11446	29/08/2025	28/09/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Août 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	466,36 €	466,36 €
Divers	1,00	-329,88 €	-329,88 €
Régularisation erreur sur factures précédentes (669.6-559.64)* 3			

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
136,48	20	27,29	163,77

Total HT	136,48 €
Total TVA	27,29 €
Total TTC	163,77 €
Net à payer	163,77 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement
Date d'échéance : 28/09/2025
N° Facture : 11446
Montant : 163,77 €
Code client : CL00132
Compte comptable : CVACHE



FACTURE N° 11760

C/O VACHERAND FLANDRE LYS
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

N° client : CL00132
Date de facture : 30/09/2025
Période : **Septembre 2025**
Date d'échéance : 29/10/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
11760	30/09/2025	29/10/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Septembre 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Prestation entretien des parties communes et gestion des containers	1,00	466,36 €	466,36 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
466,36	20	93,27	559,63

Total HT	466,36 €
Total TVA	93,27 €
Total TTC	559,63 €
Net à payer	559,63 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement

Date d'échéance : 29/10/2025
N° Facture : 11760
Montant : 559,63 €
Code client : CL00132
Compte comptable : CVACHE

SEMNORD VENTILATION

357, rue de Lille
59520 MARQUETTE LEZ LILLE

Courriel : contact@semnord.fr

S.A.R.L. au capital de 160.000 euros
N° de Siret : 804 308 302 00020
TVA intra. : FR 60 804308302

Facture n° FVE25-1247

VACHERAND FLANDRES LYS

Aude MORDACQ
6, GRAND PLACE

59270 BAILLEUL

FACTURE AU SDC DE LA RES. ALBA - 4, RUE SIMONE DE BEAUVOIR - 59810 LESQUIN

Date : 27/05/2025

Ref Cde : DVE22-1617 / 395210 DU 14/05/24

Code imm. : 0365

Lieu d'intervention: 4, RUE SIMONE DE BEAUVOIR - 59810 LESQUIN

Prestation : MAI 2025 CT REL

Code	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT
	COPRO 0365 RESIDENCE ALBA à LESQUIN INSTALLATIONS RELEVAGE EAUX-PLUVIALES 1 Fosse / 2 pompes : NETTOYAGE FOSSE : 1 fois par an CONTRÔLE DES EQUIPEMENTS : 1 fois par an Amenée et repli du matériel, nettoyage chantier REDEVANCE FORFAITAIRE HT : Prestation 2025 réalisée le 16/05/25 Rapport joint + info @ le 27/05/25 Révision par application de la formule prévue au contrat. Merci de préciser le N° de FACTURE sur votre paiement.	1	280,00	280,00

Base	Taux	TVA
280,00	20,00	56,00

TOTAL HT	280,00 €
TOTAL TVA	56,00 €
TOTAL TTC	336,00 €

Règlement à nous faire parvenir avant le : **26/06/2025**
Aucun escompte pour paiement anticipé. En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à 15% du montant TTC, exigibles le jour suivant la date inscrite sur la facture.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BIC : SOGEFRPP
FR76 3000 3029 9100 0200 3520 154**

MERCI DE PRÉCISER LE N° DE FACTURE SUR VOTRE RÈGLEMENT



Parc d'activités Creule CS 10025
150, Rue Pierre DEKYTSPOTTER
59529 HAZEBROUCK CEDEX

Tél : 03 28 416 426
Fax : 03 28 431 092

secretariat@leboulanger-securite.fr

Réf commande : CONTRAT MAINTENANCE DE076791
Nos références : DA - 035786 / BVS ESPACE CLIENT
Tech. / Mode d'envoi : LETERME Pierre-Cassien / MAIL
Code Service :
Siret :
N° d'engagement :

FACTURE N° FA514430 du 14/10/25

Adresse d'intervention :

ALBA

4 rue Simone de Beauvoir

59810 LESQUIN


Adresse de facturation :

VACHERAND FLANDRES LYS

SDC ALBA

6, Grand Place

59270 BAILLEUL

Code	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
	VÉRIFICATION ANNUELLE EXTINCTEURS, BAES ET DÉSENFUMAGE DU 29/08/2025				
4VE	Vérification extincteur portatif, automatique ou sur roues <i>Prestation comprenant : plomb, fil plomb, scellé plastique millésimé de couleur, étiquettes</i>	7	13,00	91,00	20,00
4VBAES	Vérification Bloc Autonome Eclairage de Sécurité	13	8,90	115,70	20,00
4VCD	Vérification commande de désenfumage (manuelle ou pneumatique)	2	24,90	49,80	20,00
4VTD	Vérification exutoire de fumée (ouvrant manuel ou pneumatique) <i>Compris : maintenance du D.E.N.F.C.</i>	1	24,90	24,90	20,00
3CART20	Cartouche désenfumage CO ² 20 g	1	14,20	14,20	20,00
3FRAIS	Frais de gestion - administratif et rapport	1	2,95	2,95	20,00
3DEP	Forfait déplacement - vacation	1	29,00	29,00	20,00
	 Tous les documents relatifs à nos interventions (rapports, attestations, bulletins de vérification) sont disponibles dans votre espace client en vous connectant sur notre site : www.leboulanger-securite.fr				

SAS au capital de 100.000€ - RCS DUNKERQUE 340 173 350 - SIRET 340 173 350 00042 - APE4669B - N° TVA FR37 340 173 350. Aucun escompte accordé. TVA acquittée sur les débits.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).

Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012). Toute commande vaut acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente de LST imprimées au verso, et emporte renoncement à toute application de vos éventuelles Conditions Générales d'Achats.

BANQUE : Société Générale IBAN : FR76 3000 3007 9400 0200 1859 877 BIC : SOGEFRPP RIB : 30003 00794 00020018598 77



Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	327,55	65,51

Conditions de règlement	Total HT	:	327,55
VIREMENT A 30 JOURS Echéance au 13/11/2025	TVA	:	65,51
Il n'est pas accordé d'escompte pour paiement anticipé	Total TTC	:	393,06
	Net à payer	:	393,06 €

SEMNORD VENTILATION

357, rue de Lille
59520 MARQUETTE LEZ LILLE

Courriel : contact@semnord.fr

S.A.R.L. au capital de 160.000 euros
N° de Siret : 804 308 302 00020
TVA intra. : FR 60 804308302

Facture n° FVE25-1200

VACHERAND BAILLEUL

Aude MORDACQ
6, GRAND PLACE

59270 BAILLEUL

FACTURE AU SDC DE LA RES. ALBA - 4, RUE SIMONE DE BEAUVOIR - 59810 LESQUIN

Date : 22/05/2025

Ref Cde : DVE25-0140 DU 06/05/25

Code imm. : 0365

Lieu d'intervention: 4, RUE SIMONE DE BEAUVOIR - 59810 LESQUIN

Prestation : JUIN 2025 CT VMC CAISSONS + RÉSEAUX

Code	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT
	RES ALBA À LESQUIN RÉF. DV5-0140 1 PASSAGE PAR AN : ENTRETIEN COURANT DU CAISSON EXTRACTION VMC: 3 1 PASSAGE TOUS LES 3 ANS : NETTOYAGE DES RESEAUX HORIZONTALS NETTOYAGE DES COLLECTEURS VERTICAUX Amenée et repli du matériel, nettoyage chantier REDEVANCE ANNUELLE FORFAITAIRE HT : Prestation 2025 réalisée le 13/05/25 Rapport joint Révision par application de la formule prévue au contrat Merci de préciser le N° de FACTURE sur votre paiement.	1	595,00	595,00

Base	Taux	TVA
595,00	20.00	119,00

TOTAL HT	595,00 €
TOTAL TVA	119,00 €
TOTAL TTC	714,00 €

Règlement à nous faire parvenir avant le : **21/06/2025**

Aucun escompte pour paiement anticipé. En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à 15% du montant TTC, exigibles le jour suivant la date inscrite sur la facture.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BIC : SOGEFRPP
FR76 3000 3029 9100 0200 3520 154**

**MERCI DE PRÉCISER LE N° DE FACTURE SUR VOTRE
RÈGLEMENT**



FACTURE N° 11523

C/O VACHERAND FLANDRE LYS
SDC ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
(LESQUIN)
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

N° client : CL00132
Date de facture : 22/09/2025
Période : **Septembre 2025**
Date d'échéance : 22/10/2025

Adresse du site d'intervention :

ALBA - 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN

Vos références :

Facture N°	Date	Echéance	Mode de règlement
11523	22/09/2025	22/10/2025	Virement

PRESTATIONS DU MOIS DE : Septembre 2025

Désignation	Qté/Nb	PU H.T.	Total H.T.
Nettoyage moquette Aspiration des moquettes Application d'un détergent/désinfectant antibactérien Nettoyage mécanisé à la monobrosse Rinçage des moquettes par injection-extraction	1,00	465,00 €	465,00 €

Montant HT	Tx TVA	TVA	TTC
465,00	20	93,00	558,00

Total HT	465,00 €
Total TVA	93,00 €
Total TTC	558,00 €
Net à payer	558,00 €

Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de ... € (décret 2012-1115 du 02/10/2012). Non soumis à l'escompte. TVA acquittée sur les encaissements.

Pour tout règlement par virement :
IBAN : FR7630027170510002037970165
BIC : CMCIFRPP

Coupon à joindre à votre règlement

Date d'échéance : 22/10/2025
N° Facture : 11523
Montant : 558,00 €
Code client : CL00132
Compte comptable : CVACHE

Facture N°	Date	Client
25-07-048	09/07/2025	VA99154

SARL ASL ELECTRICITE
31 R DE L'EPINETTE
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél : +33 3 20 04 08 55
Capital : 7 700,00 Euros
SIRET : 45189913200026
N/ld CEE : FR91451899132
e-mail : ASLELECTRICITE@GMAIL.COM

VACHERAND IMMOBILIER
ALBA LESQUIN
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

Adresse Chantier

4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR à LESQUIN

Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA
Réf. 701 Titre : Accord sur devis 25-06-043 - décompteur Ascenseur				
Fourniture et pose d'un décompteur sur l'alimentation électrique de l'ascenseur. Remplacement des éclairages du palier du 2ème étages les éclairages existant seront entreposé dans le local technique de la copropriété.				
Compteur d'énergie iME3110 triphasé 63A ref:A9MEM3110	1,000	598,00	598,00	4
hublot SECURLITE VOILA Led 1200lm à detection	9,000	63,00	567,00	4
FORFAIT PETITES FOURNITURES DIVERSES	1,000	50,00	50,00	4
FORFAIT DEPLACEMENT MAIN D'ŒUVRE	1,000	500,00	500,00	4

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
4	1 715,00	10,00	171,50

Total HT	1 715,00
Net HT	1 715,00
Total TVA	171,50
Total TTC	1 886,50
NET A PAYER	1 886,50

Facture payable le 07/08/2025 pour la somme de 1 886,50 Euros.

Remarque : Devis - 25-06-043 du 24/06/2025

Pénalités de retard (taux annuel) : 10,00% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 1,50%
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40,00 €

IBAN ASL ELECTRICITE	BIC
FR7613507001263011844210797	CCBPFRLIL

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).



Peinture Intérieure - Décoration - Revêtements Sols & Murs
Parquet flottant - Ravalement de façade - Peinture Industrielle

FACTURE

N° : FAC00000112
Date : 17/09/2025
Siret : 53045381000042
N° TVA : FR06530453810
N° client : CLT00000079

Groupe Caro bat

Tél. : 03.20.29.42.71
Port. : 06.81.33.19.27
Email : contact@technicpeinture.fr
Site web : http://www.technicpeinture.fr

SASU VACHERAND FLANDRES LYS

Mme Aude MORDACQ
6 PLACE CHARLES DE GAULLE
59270 BAILLEUL
FRANCE

Réf. : DEV00000217 RESIDENCE ALBA AU 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR A LESQUIN

VOS REF : OS 758

TRAVAUX DE PEINTURE SUITE A DES DEGRADATIONS

Repris ensemble des 3 murs du 1er étage en sortant de l'ascenseur

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
<u>Les travaux se rapportent à des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans et ne consistent pas en des travaux exclus du taux réduit</u>					
Rebouchage à l'enduit colle des surfaces dégradées finition enduit fin ponçage Application de 2 couches de peinture acrylique velouté de couleur bleu RAL5003 Protection des sols par bâches et polyanes Nettoyage, repliement	1,00		385,00 €	385,00 €	10,00%

Type de vente : Prestation de services

Détail de la TVA				Total HT	385,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	38,50 €
Réduite	385,00 €	10,00%	38,50 €	Total TTC	423,50 €

Règlement	Virement
Echéance(s)	423,50 € au 17/09/2025

Coordonnées bancaires

Nom	CREDIT MUTUEL
IBAN	FR7610278027460003663604546
BIC	CMCIFR2A

Le montant total s'élève à quatre cent vingt-trois euros et cinquante centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Votre n° de client est le : 13155

Date 02/10/2024

Facture

CITYA - DESCAMPIAUX
 307 RUE GAMBETTA
 59000 LILLE

IC 20391

Concerne

45OJTVAT0001
 RUE DE L'EUROPE
 59810 LESQUIN CEDEX

CITYA - DESCAMPIAUX

RESIDENCE ALBA
 307 RUE GAMBETTA
 59000 LILLE

Référence client :

N° pièce : VOF 7875841

Page 1/1

NATURE DES PRESTATIONS Entretien du 01/10/2024 au 31/12/2024

			Prix avant remise	Remise	HT
1AA36	ASCENSEUR OTIS OPTIMEO	du 01/10/2024 au 30/11/2024	310,19	83,75	226,44 EUR
		du 01/12/2024 au 31/12/2024			155,09 EUR

Hausse négociée à un taux de 0 % à la date d'application //

Total HT 381,53 EUR
 TVA à 20 % 76,31 EUR
Total TTC à régler 457,84 EUR

Date de paiement : avant le 01/11/2024 - Aucun escompte pour paiement anticipé

Intérêts de retard : Clients privés: 1,5 ou 3 fois le taux d'intérêt légal (TIL) selon contrat. Clients publics: taux BCE +7 points ou TIL +2 points selon marché. Professionnels: taux BCE +10 points. Selon Décret n°2012-1115, en sus un forfait de 40 EUR par facture pour les Professionnels.

- 1) Paiement par virement, compte OTIS:IBAN: FR76 3000 4013 2800 0115 6298 704 -BIC: BNPAFRPPXXX
 Merci d'envoyer vos avis de virements à : OTIS Comptabilité Clients OTIS TSA 60077 93736 BOBIGNY CEDEX 9
- 2) Paiement par chèque : Coupon à détacher et à joindre à votre règlement. A retourner dans l'enveloppe prévue à cet effet. Bien faire apparaître l'adresse de paiement devant la fenêtre.

CLIENT : 13155
CONTRAT : 45OJTVAT
FACTURE : VOF7875841
MONTANT TTC : 457.84 EUR

OTIS
TSA 60077
93736 BOBIGNY CEDEX 9

Pour tout renseignement, contactez :
otis.lille@fr.otis.com Nord - Lille
 340/4 avenue de la Mame 59700 MARCOQ-EN-BAROEUL CEDEX
 Tél. : 06.10.26.67.68 Fax : IC 20391

Votre n° de client est le : 13155

Facture

Date 02/01/2025

CITYA - DESCAMPIAUX
307 RUE GAMBETTA
59000 LILLE

IC 20391

N° SIREN : 472502731

Concerne

45OJTVAT0001
RUE DE L'EUROPE
59810 LESQUIN CEDEX

CITYA - DESCAMPIAUX
RESIDENCE ALBA
307 RUE GAMBETTA
59000 LILLE

Référence client :

N° pièce : VOF 7991577

Page 1/1

NATURE DES PRESTATIONS : PRESTATIONS DE SERVICES,
Entretien du 01/01/2025 au 31/03/2025

HT

1AA36

ASCENSEUR OTIS OPTIMEO du 01/01/2025 au 31/03/2025

465,28 EUR

Total HT

465,28 EUR

TVA à 20 %

93,06 EUR

Total TTC à régler

558,34 EUR

Date de paiement : avant le 01/02/2025 - Aucun escompte pour paiement anticipé

Intérêts de retard : Clients privés: 1,5 ou 3 fois le taux d'intérêt légal (TIL) selon contrat.

Clients publics: taux BCE +7 points ou TIL +2 points selon marché. Professionnels: taux BCE +10 points. Selon Décret n°2012-1115, en sus un forfait de 40 EUR par facture pour les Professionnels.

- 1) Paiement par virement, compte OTIS:IBAN: FR76 3000 4013 2800 0115 6298 704 -BIC: BNPAFRPPXXX
Merci d'envoyer vos avis de virements exclusivement par mail à l'adresse suivante : compta-client@fr.otis.com
- 2) Paiement par chèque : Coupon à détacher et à joindre à votre règlement. A retourner dans l'enveloppe prévue à cet effet. Bien faire apparaître l'adresse de paiement devant la fenêtre.

CLIENT : 13155

CONTRAT : 45OJTVAT

FACTURE : VOF7991577

MONTANT TTC : 558.34 EUR

OTIS

TSA 60077

93736 BOBIGNY CEDEX 9

Votre n° de client est le : 13155

Facture

Date 03/04/2025

CITYA - DESCAMPIAUX
307 RUE GAMBETTA
59000 LILLE

IC 20391

N° SIREN : 472502731

Concerne

45OJTVAT0001
RUE DE L'EUROPE
59810 LESQUIN

CITYA - DESCAMPIAUX
RESIDENCE ALBA
307 RUE GAMBETTA
59000 LILLE

Référence client :

N° pièce : VOF 8134788

Page 1/1

NATURE DES PRESTATIONS : PRESTATIONS DE SERVICES,
Entretien du 01/01/2025 au 30/06/2025

					HT	
1AA36	ASCENSEUR OTIS OPTIMEO	du	01/01/2025	au	31/03/2025	12,80 EUR
		du	01/04/2025	au	30/06/2025	478,08 EUR

Hausse négociée à un taux de 2.75 % à la date d'application 01/01/2025

Total HT	490,88 EUR
TVA à 20 %	98,18 EUR
Total TTC à régler	589,06 EUR

Date de paiement : avant le 03/05/2025 - Aucun escompte pour paiement anticipé

Intérêts de retard : Clients privés: 1,5 ou 3 fois le taux d'intérêt légal (TIL) selon contrat.
Clients publics: taux BCE +7 points ou TIL +2 points selon marché. Professionnels: taux BCE +10 points. Selon Décret n°2012-1115, en sus un forfait de 40 EUR par facture pour les Professionnels.

- 1) Paiement par virement, compte OTIS :IBAN: FR76 3000 4013 2800 0115 6298 704 -BIC: BNPAFRPPXXX
Merci d'envoyer vos avis de virements exclusivement par mail à l'adresse suivante : Compta-Client@fr.otis.com
- 2) Paiement par chèque : Coupon à détacher et à joindre à votre règlement. A retourner dans l'enveloppe prévue à cet effet. Bien faire apparaître l'adresse de paiement devant la fenêtre.

CLIENT : 13155
CONTRAT : 45OJTVAT
FACTURE : VOF8134788
MONTANT TTC : 589.06 EUR

OTIS
TSA 60077
93736 BOBIGNY CEDEX 9

otre n° de client est le : 747918

**VACHERAND IMMOBILIER
AGENCE DE BAILLEUL
GRAND PLACE
9270 BAILLEUL**

**Concerne
45OJTVAT0001
RUE DE L'EUROPE
59810 LESQUIN**

référence client :

° pièce : VOF 8243327

Facture

ORIGINAL

Date 03/07/2025

REÇU LE
11 JUL. 2025

433157 8556 5814 1/1

IC 20390



**SDC ALBA
AGENCE DE BAILLEUL
C/O VACHERAND FLANDRES LYS
59270 BAILLEUL**

**ATURE DES PRESTATIONS : PRESTATIONS DE SERVICE,
ntretien du 01/07/2025 au 30/09/2025**

Page 1 / 1

HT

AA36 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR 59810 LESQUIN
ASCENSEUR OTIS OPTIMEO du 01/07/2025 au 30/09/2025

478,08 EUR

Total HT 478,08 EUR
TVA à 20 % 95,62 EUR
Total TTC à régler 573,70 EUR

La fin du réseau 2G est prévue dès Janvier 2026

veuillez vous moderniser votre téléalarme ?

contactez-nous via gpotisgestioncampaign@fr.otis.com

Date de paiement : avant le 02/08/2025 - Aucun escompte pour paiement anticipé

Intérêts de retard : Clients privés: 1,5 ou 3 fois le taux d'intérêt légal (TIL) selon contrat.
Clients publics: taux BCE +7 points ou TIL +2 points selon marché. Professionnels: taux BCE +10 points. Selon Décret n°2012-1115, en sus un forfait de 40 EUR par facture pour les Professionnels.

- 1) Paiement par virement, compte OTIS :IBAN: FR76 3000 4013 2800 0115 6298 704 -BIC: BNPAFRPPXXX
Merci d'envoyer vos avis de virements exclusivement par mail à l'adresse suivante : Compta-Client@fr.otis.com
- 2) Paiement par chèque : Coupon à détacher et à joindre à votre règlement. A retourner dans l'enveloppe prévue à cet effet. Bien faire apparaître l'adresse de paiement devant la fenêtre.

CLIENT : 747918
CONTRAT : 45OJTVAT
FACTURE : VOF 8243327
MONTANT TTC : 573.7 EUR

OTIS
TSA 60077
93736 BOBIGNY CEDEX 9

1000008243327000000000084829

57370



Avoir

Avoir N° 11944668

Date : 07/05/2025

Compte client : CL205510

VACHERAND FLANDRES LYS
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL

SC / 105 / 072519 / 11944668

Référence :

AVOIR SUR NOTRE FACTURE 11943021

Votre contrat N° CL1502232 - ALBA - LESQUIN , pour la période du 01/05/2025 au 31/12/2025 (Contrat Simple Lille)

Facturation

Code article	Libellé	QuTé	PuNet	Total HT	T
CONTRAT_FAC	AVOIR SUR NOTRE FACTURE 11943021 PERIODE DU 01/05/2025 AU 31/12/2025	1,00	161,64	161,64	9

1/1

Total HT :	161,64 €
TVA (9) - Normal 20,00 %	32,33 €
Total TVA :	32,33
Total TTC :	193,97 €

Domiciliation : BPN AG REPUBLIQUE
RIB : 13507 00100 30635302166 36
IBAN : FR76 1350 7001 0030 6353 0216 636
BIC : CCBPFRPPLIL

Montant de l'avoir 193,97 €

Votre agence : SMF Services Nord - 696, Boulevard du Petit Quinquin - CS 30257 - 59812 Lesquin Cedex Tél : 03 20 90 40 90 Fax : 03 20 90 40 91 @ : contact@smf-services.fr
Siret 407 483 924 00145 - code NAF : 4332B - T.V.A. FR 69 407 483 924

Siège social : SMF Services Nord, 696, Boulevard du Petit Quinquin CS 30257 59812 Lesquin Cedex Tél : 03 20 90 40 90 Fax : 03 20 90 40 91
@ : contact@smf-services.fr Siret 407 483 924 00145 - code NAF : 4332B - T.V.A. FR 69 407 483 924 - RCS LILLE - SAS au Capital de € 200000

Réserve de propriété: le transfert des marchandises n'interviendra qu'après paiement intégral du prix convenu Loi 80.335 du 12.05.1980
Loi 92-1442 du 31/12/1992 - Tout retard de paiement déclenchera une pénalité calculée sur la base d'un taux valant trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur
et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée (LME L.441-3 et L.441-6 du Code du Commerce)

En qualité de preneur de la prestation, si besoin, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10 %.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GÉNÉRALITÉS :

Les prix et renseignements sur les catalogues, prospectus, notices, barèmes et tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'engagent pas le vendeur. Sauf convention spéciale constatée par écrit, l'acceptation de l'offre par le client implique son adhésion aux présentes conditions de vente quelles que soient les clauses pouvant figurer sur ses propres documents.

COMMANDES :

Aucune commande ne sera prise en considération si elle n'est pas accompagnée d'un ordre établi sur papier à en-tête commerciale du client ou sur un bon de commande de notre société, qui sera dûment signé et tamponné par le client.

PRIX :

Les prix et engagements donnés par téléphone ou par un représentant ne deviennent définitifs qu'après confirmation écrite.

Les prix sont établis en fonction des conditions économiques du jour de la remise de l'offre ou de l'enregistrement de la commande, ils pourront être révisés en fonction de la variation des coûts de leurs éléments constitutifs dans le cadre de la législation en vigueur.

La facturation sera faite au prix en vigueur le jour de l'expédition ou de l'enlèvement en nos ateliers.

DÉLAIS :

Les délais de livraison que nous sommes appelés à indiquer ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas de rigueur.

Un retard de livraison ne peut donner lieu ni à pénalités, ni à dommages et intérêts, ni justifier l'annulation de la commande.

De même, les grèves, les épidémies, l'interruption des transports, le manque de matières premières, les accidents de toutes causes entraînant le chômage de tout ou partie de nos usines, ainsi que tous cas de force majeure, nous autorisent de plein droit à suspendre les contrats en cours ou les exécuter tardivement sans indemnités, ni dommages et intérêts. Les marchandises sont réputées agrées départ usine ou entrepôts.

TRANSPORTS – CONTROLE – RÉCLAMATIONS :

Quel que soit le mode de facturation, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, à qui il appartient de les vérifier à l'arrivée et de faire toutes réserves auprès du transporteur dans les formes et délais prescrits par l'article 105 du nouveau Code de Commerce en cas d'avarie, perte, casse, etc...

Le destinataire doit contrôler les marchandises à l'arrivée, la vérification doit porter sur l'état, le poids, les quantités, les références des articles. Aucune réclamation ne saurait être prise en considération, passé le délai de deux semaines après livraison.

Si le client désire un emballage particulier, il devra nous le stipuler en temps voulu. La société dégage toutes responsabilités dans le cas où la demande n'aura pas été faite. Les expéditions sont faites au gré de l'expéditeur, soit par fer en petite vitesse, soit par tout autre moyen de transport au tarif le plus réduit.

RETOUR DES MARCHANDISES :

Partie ou totalité des fournitures ayant fait l'objet d'un Bon de Commande et dont la livraison n'a pas été sujette à réclamation dans le délai indiqué ci-dessus, ne peut en aucun cas nous être retournée et reprise, sauf sur acceptation de notre part par écrit.

EXPÉDITION :

>PORT DU;

>FRANCO à partir d'un minima défini par commande ;

>Si, de notre fait, l'expédition était incomplète, le complément de la commande serait acheminé en

>PORT PAYÉ.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Le paiement de nos factures est adressé au siège social.

Le mode de règlement de nos factures fait l'objet d'un accord de notre part.

Revendeur : En application de la loi n° 92-1442, pour tout paiement anticipé, l'escompte accordé sera de 0,5 % par mois.

Toute facture d'un montant inférieur à 150 euros est réglable par chèque à réception.

Les pièces détachées en service après-vente sont facturées au tarif général et envoyées contre remboursement sauf accord écrit.

En cas de non-paiement d'un règlement à l'échéance prévue :

- les sommes dues produisent de plein droit intérêts au taux de bases bancaire majoré de deux points,

- toutes les sommes, même non échues, deviennent immédiatement exigibles sans mise en demeure préalable,

- l'expédition des marchandises restant à livrer est suspendue et ne pourra être effectuée que comptant,

- le mode de règlement convenu pourra être modifié.

En outre, dans le cas de recouvrement contentieux, il sera dû par le client défaillant une clause pénale d'un montant forfaitaire de 15 % des sommes restant dues, cette somme sera donc due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

CLAUSES PÉNALES :

De convention expresse et sauf report accordé par nous, le défaut de paiement à l'échéance entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu, une intervention contentieuse et l'application de dommages-intérêts d'une indemnité égale à 25 % de la somme impayées, outre les frais judiciaires et intérêts légaux. RESERVE DE PROPRIÉTÉ loi n° 80-335 du 12 mai 1980 relative aux effets des clauses de propriété.

Il est expressément stipulé que la propriété de la marchandise livrée ne sera transférée à l'acheteur qu'après paiement intégral du prix.

Néanmoins, l'acheteur sera responsable des marchandises bien que non propriétaire, dès leur délivrance.

L'acheteur est autorisé à revendre la marchandise dans son commerce normal avec l'obligation que cette vente soit effectuée avec réserve de propriété.

Toutefois, en cas de revente régulière par l'acheteur, sa créance est considérée comme nous étant cédée.

JURIDICTION :

Les Tribunaux de la ville d'inscription au registre du commerce du siège social du vendeur sont seuls compétents pour toutes contestations même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

GARANTIE :

Objet : Notre garantie ne s'applique qu'aux vices de fonctionnement provenant d'un défaut dans la construction ou la conception de nos produits sauf si cette dernière est imposée par l'acheteur.

Il est précisé que nous ne fabriquons que des produits dont la mise en œuvre nécessite l'intervention de personnel qualifié de l'acheteur, notre responsabilité est dérogée en cas d'incompétence, de négligence ou d'installation anormale de la part de ce dernier, comme encore en cas de non respect des données figurant dans les notices d'utilisation qui sont cependant fournies à titre purement indicatif.

Il appartient à l'acheteur de vérifier lui-même que le produit correspond exactement à l'utilisation qu'il veut en faire.

Notre garantie est limitée au remplacement ou la remise en état des pièces défectueuses, à l'exclusion de tous autres frais.

Effets :

De convention expresse le vendeur ne sera tenu à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi, tel que dommage à des biens distincts de ceux faisant l'objet du contrat, manque à gagner, ainsi que pour tous frais de main d'œuvre découlant de la mise en œuvre, la pose ou la dépose de nos produits.

SIÈGE SMF SERVICES
CRT N°1
696, Bvd du petit Quinquin
59273 FRETIN
Tél : 03.20.90.40.90
Fax : 03.20.90.40.91
contact@smf-services.fr

SMF ARTOIS
26, rue Copernic
62970 Courcelles-lès-Lens
Tél : 03 27 99 04 94
Fax : 03 27 97 41 02
artois@smf-services.fr

SMF PICARDIE
144 bis, chemin d'Hesdin
60400 NOYON
Tél : 03.44.09.72.48
Fax : 03.44.30.88.45
picardie@smf-services.fr

SMF LITTORAL
825, rue Marcel Doret
Cellule B7
62100 CALAIS
Tél : 03 21 00 95 66
Fax : 03 21 00 34 42
littoral@smf-services.fr

SMF ÎLE DE FRANCE
151, rue Michel Carré
95100 ARGENTEUIL
01.30.25.73.16
01.39.47.42.11
idf@smf-services.fr

SMF MIDI PYRÉNÉES
8, rue Dewoitine
31700 CORNEBARRIEU
Tél : 05.61.06.14.40
Fax : 05.61.06.14.45
midi@smf-services.fr

SMF PACA
ZAC du Batailler
17, rue de St Pons
83980 LE LAVANDOU
Tél : 04.94.01.08.64
Fax : 04.94.71.25.14
paca@smf-services.fr



Facture

Facture N° 11944669

Date : 07/05/2025

Compte client : CL205510

VACHERAND FLANDRES LYS

SDC ALBA

6 GRAND PLACE

59270 BAILLEUL

SC / 105 / 072519 / 11944669

Référence : Votre contrat N° CL1502232 - ALBA - LESQUIN , pour la période du 01/05/2025 au 30/04/2026 (Contrat Total Lille)

Facturation

Code article	Libellé	QuTé	PuNet	Total HT	T
CONTRAT_FAC	Facturation annuelle (100%) du contrat : CL1502232 ALBA - LESQUIN Montant total du contrat : 545 € HT Réactualisation du contrat : Pour la période du 01/05/2025 au 30/04/2026 Exercice 4 Matériel(s) : ALBA - LESQUIN, 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR - LESQUIN * 1 PORTE BASCULANTE	1,00	545,00	545,00	9

1/1

En votre aimable règlement : 654,00 € euros
Règlement à 30 jours fin de mois
Echéance au : 30/06/2025
(six cent cinquante-quatre € euros)

Référence à rappeler lors de votre règlement : 11944669

Total HT :		545,00 €
TVA (9) - Normal 20,00 %	545,00 €	109,00 €
Total TVA :		109,00
Total TTC :		654,00 €

Domiciliation : BPN AG REPUBLIQUE
RIB : 13507 00100 30635302166 36
IBAN : FR76 1350 7001 0030 6353 0216 636
BIC : CCBPFRPPLIL

Net à Payer : 654,00 €

Votre agence : SMF Services Nord - 696, Boulevard du Petit Quinquin - CS 30257 - 59812 Lesquin Cedex Tél : 03 20 90 40 90 Fax : 03 20 90 40 91 @ : contact@smf-services.fr
Siret 407 483 924 00145 - code NAF : 4332B - T.V.A. FR 69 407 483 924

Siège social : SMF Services Nord, 696, Boulevard du Petit Quinquin CS 30257 59812 Lesquin Cedex Tél : 03 20 90 40 90 Fax : 03 20 90 40 91
@ : contact@smf-services.fr Siret 407 483 924 00145 - code NAF : 4332B - T.V.A. FR 69 407 483 924 - RCS LILLE - SAS au Capital de € 200000

Réserve de propriété: le transfert des marchandises n'interviendra qu'après paiement intégral du prix convenu Loi 80.335 du 12.05.1980
Loi 92-1442 du 31/12/1992 - Tout retard de paiement déclenchera une pénalité calculée sur la base d'un taux valant trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur
et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée (LME L.441-3 et L.441-6 du Code du Commerce)

En qualité de preneur de la prestation, si besoin, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10 %.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GÉNÉRALITÉS :

Les prix et renseignements sur les catalogues, prospectus, notices, barèmes et tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'engagent pas le vendeur. Sauf convention spéciale constatée par écrit, l'acceptation de l'offre par le client implique son adhésion aux présentes conditions de vente quelles que soient les clauses pouvant figurer sur ses propres documents.

COMMANDES :

Aucune commande ne sera prise en considération si elle n'est pas accompagnée d'un ordre établi sur papier à en-tête commerciale du client ou sur un bon de commande de notre société, qui sera dûment signé et tamponné par le client.

PRIX :

Les prix et engagements donnés par téléphone ou par un représentant ne deviennent définitifs qu'après confirmation écrite.

Les prix sont établis en fonction des conditions économiques du jour de la remise de l'offre ou de l'enregistrement de la commande, ils pourront être révisés en fonction de la variation des coûts de leurs éléments constitutifs dans le cadre de la législation en vigueur.

La facturation sera faite au prix en vigueur le jour de l'expédition ou de l'enlèvement en nos ateliers.

DÉLAIS :

Les délais de livraison que nous sommes appelés à indiquer ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas de rigueur.

Un retard de livraison ne peut donner lieu ni à pénalités, ni à dommages et intérêts, ni justifier l'annulation de la commande.

De même, les grèves, les épidémies, l'interruption des transports, le manque de matières premières, les accidents de toutes causes entraînant le chômage de tout ou partie de nos usines, ainsi que tous cas de force majeure, nous autorisent de plein droit à suspendre les contrats en cours ou les exécuter tardivement sans indemnités, ni dommages et intérêts. Les marchandises sont réputées agrées départ usine ou entrepôts.

TRANSPORTS – CONTROLE – RÉCLAMATIONS :

Quel que soit le mode de facturation, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, à qui il appartient de les vérifier à l'arrivée et de faire toutes réserves auprès du transporteur dans les formes et délais prescrits par l'article 105 du nouveau Code de Commerce en cas d'avarie, perte, casse, etc...

Le destinataire doit contrôler les marchandises à l'arrivée, la vérification doit porter sur l'état, le poids, les quantités, les références des articles. Aucune réclamation ne saurait être prise en considération, passé le délai de deux semaines après livraison.

Si le client désire un emballage particulier, il devra nous le stipuler en temps voulu. La société dégage toutes responsabilités dans le cas où la demande n'aura pas été faite. Les expéditions sont faites au gré de l'expéditeur, soit par fer en petite vitesse, soit par tout autre moyen de transport au tarif le plus réduit.

RETOUR DES MARCHANDISES :

Partie ou totalité des fournitures ayant fait l'objet d'un Bon de Commande et dont la livraison n'a pas été sujette à réclamation dans le délai indiqué ci-dessus, ne peut en aucun cas nous être retournée et reprise, sauf sur acceptation de notre part par écrit.

EXPÉDITION :

>PORT DU;

>FRANCO à partir d'un minima défini par commande ;

>Si, de notre fait, l'expédition était incomplète, le complément de la commande serait acheminé en

>PORT PAYÉ.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Le paiement de nos factures est adressé au siège social.

Le mode de règlement de nos factures fait l'objet d'un accord de notre part.

Revendeur : En application de la loi n° 92-1442, pour tout paiement anticipé, l'escompte accordé sera de 0,5 % par mois.

Toute facture d'un montant inférieur à 150 euros est réglable par chèque à réception.

Les pièces détachées en service après-vente sont facturées au tarif général et envoyées contre remboursement sauf accord écrit.

En cas de non-paiement d'un règlement à l'échéance prévue :

- les sommes dues produisent de plein droit intérêts au taux de bases bancaire majoré de deux points,

- toutes les sommes, même non échues, deviennent immédiatement exigibles sans mise en demeure préalable,

- l'expédition des marchandises restant à livrer est suspendue et ne pourra être effectuée que comptant,

- le mode de règlement convenu pourra être modifié.

En outre, dans le cas de recouvrement contentieux, il sera dû par le client défaillant une clause pénale d'un montant forfaitaire de 15 % des sommes restant dues, cette somme sera donc due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

CLAUSES PÉNALES :

De convention expresse et sauf report accordé par nous, le défaut de paiement à l'échéance entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu, une intervention contentieuse et l'application de dommages-intérêts d'une indemnité égale à 25 % de la somme impayées, outre les frais judiciaires et intérêts légaux. RESERVE DE PROPRIÉTÉ loi n° 80-335 du 12 mai 1980 relative aux effets des clauses de propriété.

Il est expressément stipulé que la propriété de la marchandise livrée ne sera transférée à l'acheteur qu'après paiement intégral du prix.

Néanmoins, l'acheteur sera responsable des marchandises bien que non propriétaire, dès leur délivrance.

L'acheteur est autorisé à revendre la marchandise dans son commerce normal avec l'obligation que cette vente soit effectuée avec réserve de propriété.

Toutefois, en cas de revente régulière par l'acheteur, sa créance est considérée comme nous étant cédée.

JURIDICTION :

Les Tribunaux de la ville d'inscription au registre du commerce du siège social du vendeur sont seuls compétents pour toutes contestations même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

GARANTIE :

Objet : Notre garantie ne s'applique qu'aux vices de fonctionnement provenant d'un défaut dans la construction ou la conception de nos produits sauf si cette dernière est imposée par l'acheteur.

Il est précisé que nous ne fabriquons que des produits dont la mise en œuvre nécessite l'intervention de personnel qualifié de l'acheteur, notre responsabilité est dérogée en cas d'incompétence, de négligence ou d'installation anormale de la part de ce dernier, comme encore en cas de non respect des données figurant dans les notices d'utilisation qui sont cependant fournies à titre purement indicatif.

Il appartient à l'acheteur de vérifier lui-même que le produit correspond exactement à l'utilisation qu'il veut en faire.

Notre garantie est limitée au remplacement ou la remise en état des pièces défectueuses, à l'exclusion de tous autres frais.

Effets :

De convention expresse le vendeur ne sera tenu à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi, tel que dommage à des biens distincts de ceux faisant l'objet du contrat, manque à gagner, ainsi que pour tous frais de main d'œuvre découlant de la mise en œuvre, la pose ou la dépose de nos produits.

SIÈGE SMF SERVICES
CRT N°1
696, Bvd du petit Quinquin
59273 FRETIN
Tél : 03.20.90.40.90
Fax : 03.20.90.40.91
contact@smf-services.fr

SMF ARTOIS
26, rue Copernic
62970 Courcelles-lès-Lens
Tél : 03 27 99 04 94
Fax : 03 27 97 41 02
artois@smf-services.fr

SMF PICARDIE
144 bis, chemin d'Hesdin
60400 NOYON
Tél : 03.44.09.72.48
Fax : 03.44.30.88.45
picardie@smf-services.fr

SMF LITTORAL
825, rue Marcel Doret
Cellule B7
62100 CALAIS
Tél : 03 21 00 95 66
Fax : 03 21 00 34 42
littoral@smf-services.fr

SMF ÎLE DE FRANCE
151, rue Michel Carré
95100 ARGENTEUIL
01.30.25.73.16
01.39.47.42.11
idf@smf-services.fr

SMF MIDI PYRÉNÉES
8, rue Dewoitine
31700 CORNEBARRIEU
Tél : 05.61.06.14.40
Fax : 05.61.06.14.45
midi@smf-services.fr

SMF PACA
ZAC du Batailler
17, rue de St Pons
83980 LE LAVANDOU
Tél : 04.94.01.08.64
Fax : 04.94.71.25.14
paca@smf-services.fr

OCEA SMART BUILDING
18 RUE FELIX MANGINI
CS 90403
69338 LYON CEDEX 09



Domiciliation bancaire

Code IBAN : FR7630003041700002572516303
Code SWIFT : SOGEFRPP

Adresse de facturation

SDC ALBA
C/O CITYA DESCAMPIAUX IMMOBILIER
307 RUE LEON GAMBETTA
59000 LILLE
France

Avoir

AC

N° Avoir /Date AGEE044590 / 23/07/25
No client : IM185448
Ref.Client:
N° du contrat / D CT052269 / 01/01/23
Ref. Marché
N° conditions particulières 2022-10-158228
N° Siret Client 47250273100038

Pour tout renseignement concernant ce document, merci de contacter l'agence:

OCEA SB Agence de Lille
Rue Jacques Messenger
59175 TEMPLEMARS

N° Téléphone: 03 20 48 19 05
agence.lille@oceasb.com

Client

SDC ALBA
4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR
59810 LESQUIN
France

N° SIRET : 47250273100038
N° TVA intracomm. :
N° Registre Copropriétés : AH9355025

Avoir partiel sur facture FSGEE/558493
Période de facturation: 01/01/23 - 30/09/23

Réf. Libellé	Qté.	P.U. H.T annuel	P.U. H.T sur période	% TVA	Total HT
Télérelève	27	1,40	1,05	20	28,35
Total H.T					28,35
TVA			28,35 20 %		5,67
Total TVA			28,35		5,67
Net à déduire T.T.C					34,02

GESTIONNAIRE : VACHERAND FLANDRES LYS

Code : GE153288

N° SIRET gestionnaire : 53045381000042

PAPILLON DETACHABLE A DECOUPER SUIVANT LES POINTILLES ET A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° d'avoir	Avoir du	N° de Contrat	N° de l'immeuble	Net à déduire
AGEE044590	23/07/25	CT052269	IM185448	AGEE044590



IZI confort Lille
Rue Norbert Segard
ZA les Champs
59 223 RONCQ
France E-mail : contact-lille@iziconfort.fr
SIRET : 44476855001186
TVA : FR 60 887 280 162

SDC ALBA VACHERAND FLANDRES LYS
6 GRAND PLACE
59270 BAILLEUL
France

Nos informations :

Facture établie le : 24/06/2025
Période contractuelle : du 01/04/2025 au 31/03/2026
Période de facturation : du 01/04/2025 au 31/03/2026

Vos informations :

Numéro client: CL-04173835
Numéro du contrat Cadre : CT-02861229
Libellé du marché : RESIDENCE ALBA
RUE DE L'EUROPE 59818 LESQUIN

Facture N° 59048081

Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	TVA (%)	Montant TTC
P2	P2 Chaudières gaz	26,00	94,74 €	2 463,24 €	20%	2 955,89 €
P2	P2 3CEP	7,00	81,14 €	567,98 €	20%	681,58 €
Montant Total				3 031,22 €		3 637,47 €
dont TVA à 20%: 606.24 €						

Délai de paiement : 30 jours net

Date d'échéance : 24/07/2025

Formule de révison :

Désignation des présentations	Formule de revalorisation	Calcul de revalorisation
P2 Chaudières gaz	A * BT40 2024-10 / BT40 2023-10	1 * 128,4 / 126,4
P2 3CEP	A * BT40 2024-10 / BT40 2023-10	1 * 128,4 / 126,4
Fourniture et pose de Détecteur de Monoxyde	A * BT40 2023-10 / BT40 2022-10	1 * 126,4 / 122,6

Mode de paiement :

Si vous souhaitez régler votre facture par virement, veuillez renseigner le N° de facture dans le libellé de votre ordre de virement

IBAN : FR76 3000 3036 2000 0204 8201 238 Code BIC : SOGEFRPP

Escompte :

Pas d'escompte pour paiement anticipé. - Loi 92-1442 du 31/12/1992 TVA acquittée sur les débits

Taux de pénalité pour retard de paiement :

40 € + Montant total TTC de la facture X 3 fois le taux d'intérêt légal X jours de retard / 360

Indemnité forfaitaire pour retard de paiement :

Selon décret 2012-115 du 2/10/2012 et Article L441-6 du code du commerce